

Mohammad Taqi MANAQEBI¹



OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SITUATION DE L'AFGHANISTAN

Résumé : Le développement durable a été l'un des objectifs fondamentaux poursuivis par l'Afghanistan après 2005, lorsque le pays a mis en œuvre ses Objectifs nationaux du Millénaire pour le Développement (OMD), ainsi que les objectifs de développement durable (ODD), afin d'atteindre ses 17 objectifs d'ici 2030. Cependant, l'Afghanistan a été confronté dès le début à des problèmes dans la conception et la mise en œuvre des OMD et ODD ; trouver les racines des obstacles nécessite d'étudier le processus. En août 2021, les Talibans ont occupé le pays et l'Afghanistan a été confronté à une crise humanitaire. Le régime républicain a été remplacé par un régime religieux radical dans lequel le Parlement, la législation, les droits de l'homme et même les lois existantes ont été suspendus. Cet article explore les obstacles au processus de mise en œuvre des ODD dans le pays et tente de proposer une solution. Les résultats de la recherche montrent que la relance et le redémarrage de leur mise en œuvre sont possibles, mais uniquement en restituant le pouvoir politique à un gouvernement légitimement élu. La communauté internationale peut aider à aller dans cette direction.

Mots-clés : Objectifs de Développement durable, Objectifs du Millénaire pour le Développement, Afghanistan, Contrôle Taliban, Exécution (Mise en œuvre).

1. Titulaire d'un Ph.D en Droit privé et Post-doctorat en Développement durable en Afghanistan (Université de Parme, 2022-2023), fondateur de la Librairie Centrale de Daikundi en Afghanistan (2010-2024) et de la *Dana Foundation* (2017-2024), il a été Professeur à l'Université Kateb-Kaboul (2012-2021), Directeur de l'OSDG (*Organization for Afghanistan Sustainable Development Goals*, 2016-2021) et membre-formateur de l'APJO (*Afghanistan Peace and Justice Organisation*, 2019-2021). Depuis 2017, il a été successivement Consultant en recherche juridique pour le bureau de la *Asia Foundation-Afghanistan* (2017-2021), Expert auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur à Kaboul (2018-2020) et auprès du Ministère de la Justice (2019-2021) ainsi que Développeur de recherche auprès du bureau du deuxième Vice-Président et du PNUD (2020). Il a supervisé ou dirigé plus de 60 thèses de niveau Master, et a écrit, traduit et édité des livres et des articles pour différents supports.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS AND THE SITUATION OF AFGHANISTAN

Abstract: Sustainable development has been one of the fundamental goals pursued by Afghanistan after 2005 when the country implemented its national Millennium Development Goals (MDGs), as well as implementing the Sustainable Development Goals (SDGs), in order to achieve its 17 goals by 2030. However, Afghanistan has faced problems in designing and implementing of MDGs and SDGs from the very beginning; finding the roots of the obstacles needs studying the process. In August 2021, the Taliban occupied the country and Afghanistan faced a humanitarian crisis. The republican regime was replaced with a radical religious one in which Parliament, legislation, human rights and even existing laws were suspended. This paper explores the obstacles for implementation process of SDGs in the country and tries to propose a solution for it. The findings of the research show that the reviving and restarting of their implementation is possible, but only by returning political power to a legitimate elected government. International community can help in this way.

Key words: Sustainable Development Goals, Millennium Development Goals, Afghanistan, Taliban control, Implementation.

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE, les guerres ont touché le Moyen-Orient, l'Asie, l'Afrique et même l'Europe. L'humanité doit encore parvenir à la paix, à la liberté, au développement, à la gouvernance légale, la protection de son environnement et son alimentation². Tout cela a mis en danger la vie sur notre planète et l'Homme a ressenti une grande menace. Une seule solution : soit poursuivre le processus en cours, soit rechercher un changement, et réfléchir à une solution. Cette solution était le « développement durable ». Grow Harlem Brundtland, Président de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, a défini en 1987 le développement durable comme « répondre aux besoins et aux aspirations de la génération actuelle, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »³. Cela était conforme au principe de l'équité intergénérationnelle, pour la promotion de la prospérité et de la qualité de vie pour tous. Au début du XXI^e siècle, le monde a choisi la voie des « Objectifs de Développement Durable » (ODD).

Les objectifs de développement durable sont doublement importants pour un pays sous-développé et en crise comme l'Afghanistan. C'est un pays enclavé d'Asie

2. Kates Robert W., Parris Thomas M., Leiserowitz Anthony A., "What is Sustainable Development? Goals, Indicators, Values, and Practice", *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, Vol. 47, N° 3, Avril 2005, pp. 8-21, lien : https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/programs/sustsci/files/whatisSD_env_kates_0504.pdf (consulté le 2 avril 2024).

3. Brundtland, G. H., "Our common future – Call for action", *Environmental Conservation*, Cambridge, Cambridge University Press, Vol. 14, Iss. 4, Hiver 1987, pp. 291-294, lien : <https://www.cambridge.org/core/journals/environmental-conservation/article/abs/our-common-futurecall-for-action/65808D6676E07552EF891DF31C3DF7A1> (consulté le 2 avril 2024).

centrale, impliqué dans la guerre et exposé à la sécheresse, la pauvreté et l'injustice, depuis 1978. Après la deuxième vague de contrôle du pays par les Talibans, en 2021, le programme national pour les ODD a été complètement interrompu⁴.

Nous avons choisi ce sujet parce que les ODD font référence au programme mondial de développement pour tous le plus fondamental, et que la situation en Afghanistan est critique. Il était donc nécessaire d'examiner brièvement les ODD et d'examiner leur mise en œuvre au niveau national en Afghanistan avant 2021, et également de trouver un mécanisme pour permettre de les relancer. Les résultats montrent qu'en raison de la guerre et du changement de régime, l'Afghanistan a rejoint le processus quatre ans plus tard, en 2005⁵. Ce démarrage tardif et la persistance de la crise ont entraîné une mise en œuvre pas adéquate du processus. Avec la nouvelle occupation du pays par les Talibans, en août 2021, le processus s'est interrompu. L'Afghanistan est revenu à la même situation qui avait conduit à l'adoption des Résolutions n°s 1378 et 1383 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la nécessité de former un système de gouvernement national légitime⁶. Bien entendu, sous le règne d'un régime armé et irresponsable il n'est pas possible de réaliser les ODD. Cette recherche s'intéresse aux ODD en général et surtout à leur processus de mise en œuvre en Afghanistan. Elle ouvre également la voie à la réanimation de ce processus.

I - Objectifs de Développement Durable pour les personnes et la planète

Le concept de développement durable implique trois dimensions inséparables : soutenabilité économique, sociale et environnementale. La soutenabilité dans le développement économique est un développement inclusif et à long-terme,

4. « The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security », 76^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York, 15 Juin 2022, lien : https://unama.unmissions.org/sites/default/files/sg_report_on_afghanistan_june_2021.pdf (consulté le 2 avril 2024).

5. Najafzada, S. A. M., "Policy research institutions and the health SDGs: building momentum in South Asia – country report, Afghanistan", *Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU)*, Kaboul, IDRC-CRDI (Centre de recherche pour le développement international), août 2017, lien : <https://areu.org.af/publication/1812/> (consulté le 3 avril 2024).

6. Résolution 1378 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CS-ONU) adoptée lors de sa 4415^e réunion, New York, ONU, 2001, lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n01/638/58/pdf/n0163858.pdf?token=6vM5jcK35LTL3N11VU&fe=true> (consulté le 3 avril 2024) ; Et la Résolution 1383 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CS-ONU) adoptée lors de sa 4434^e réunion, New York, ONU, 6 décembre 2001, lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n01/681/10/pdf/n0168110.pdf?token=m94sk3pcJrVHEj0jo3&fe=true> (consulté le 3 avril 2024).

en interaction avec les soutenabilités sociale et environnementale⁷. La distribution équitable des ressources, l'amélioration de la qualité de vie, la réduction des tensions sociales, le soutien aux femmes et aux groupes raciaux, ethniques et religieux, aux valeurs et droits sociaux, au droit à l'éducation, à la santé et à la protection comptent parmi les principaux axes du développement social durable⁸. La soutenabilité environnementale signifie la défense de la biodiversité, la stabilité climatique et préservation des ressources en quantité limitées (non-renouvelables) pour les générations futures⁹.

Les efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable ont commencé dans la seconde moitié du xx^e siècle. La première Conférence Mondiale (des Nations Unies) sur l'Environnement Humain s'est tenue à Stockholm en Suède, du 5 au 16 juin 1972¹⁰. En 1992, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil. La conférence a débouché sur l'adoption de 27 principes généraux pour déterminer les devoirs des gouvernements envers le développement et l'environnement. Ces principes sont liés à la coopération internationale pour les questions suivantes : environnement, droits humains, droits spécifiques des femmes et des indigènes, économie verte, réduction de la pauvreté et création d'un cadre international pour le développement durable¹¹.

La soutenabilité suggère la distribution équitable des richesses, et vise l'éradication de la pauvreté de masse mondiale, en gardant des options ouvertes pour le futur¹². La conception des Objectifs de Développement Durable par l'ONU a

7. Brimnejad V., Sadr al-Ashrafi M., "Modelling sustainability in water resources using multi-criteria decision-making techniques", *Agricultural Sciences*, 11(4), 2005, pp. 1-18., lien : <https://sid.ir/paper/8004/fa> (consulté le 3 avril 2024).

8. Mohammadi S. M., Shakoui H., "Assessing the social sustainability of Qom city development", *Geographical researches*, 43(0), 2002, p. 31, lien : <https://rb.gy/ljfdx> (consulté le 3 avril 2024).

9. Harris Jonathan M., "Basic principles of sustainable development", Working paper 00-04, dans *Global Development and Environment Institute (G-DAE) working papers*, Medford (Massachusetts), Tufts University, Juin 2000, pp. 21-41, lien : <https://sites.tufts.edu/gdae/files/2019/10/00-04Harris-BasicPrinciplesSD.pdf> (consulté le 3 avril 2024).

10. Elle a entre autres abouti à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

11. Déclaration au sujet de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Conférence N° A/CONF.151/26/Rev.1 (Vol. I), Rio de Janeiro (Brésil), ONU, 3-14 juin 1992, lien : <https://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm> (consulté le 3 avril 2024).

12. Jones Nathalie, O'Brien Mark, Ryan Thomas, "Representation of future generations in United Kingdom policy-making", *Futures*, 102, février 2018, pp. 153-163, lien : https://www.researchgate.net/publication/322878298_Representation_of_Future_Generations_in_United_Kingdom_Policy-Making (consulté le 3 avril 2024).

conduit à l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2000¹³, puis aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015 ; les seconds ont été confirmés lors de la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 27 septembre 2015 à New York, sous le titre : « Transformer notre monde : le programme 2030 pour le développement durable »¹⁴. Les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat étaient les cinq points focaux des OMD et ODD.

Dans les OMD, ces 5 points sont composés de 8 objectifs, 18 cibles et 48 indicateurs, à mettre en œuvre de 2001 à 2015. En ce qui concerne les ODD, après 15 ans d'expériences, le plan s'est étendu à 17 objectifs, 169 cibles et 232 indicateurs. La période de mise en œuvre qui a été fixée est 2016-2030. D'après le paragraphe 55 de l'Agenda 2030, les ODD sont un modèle global qui devrait être mis en œuvre dans le monde entier. En particulier l'objectif 16 des ODD et le paragraphe n° 35 de l'Agenda 2030, qui affirme : « *Promouvoir les sociétés paisibles et inclusives pour le développement durable, donner accès à tous à la justice et construire à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et inclusives.* »¹⁵

Les ODD n'ont pas directement mentionné le rôle du système économique international dans le développement durable, alors que l'Agenda 2030 cherche à transformer le monde entier en une unité indissociable, dans le développement durable. D'un autre côté, de puissantes organisations internationales telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la Banque mondiale pour la reconstruction et le développement (IBT) et des institutions similaires opèrent souvent par le biais de traités bilatéraux, alors qu'il est nécessaire d'assurer une coordination entre les ODD et le système économique international. Le droit international peut combler cette lacune et jeter un pont entre ces deux catégories. Le droit international oriente le développement de l'économie internationale vers la soutenabilité en mettant en avant certaines dimensions telles que les droits humains, les droits environnementaux, la protection des ressources communes mondiales et par la

13. Résolution 55/2 de l'Assemblée générale des Nations Unies, Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire, A/55/L.2, New York, ONU, 18 septembre 2000, lien : <https://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm#:~:text=Nous%20estimons%20que%20certaines%20valeurs,%20oppression%20ou%20l'injustice> (consulté le 3 avril 2024).

14. "Transforming our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development" (Résolution 70/1), Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies (AG-ONU), A/RES/70/L.1, New York, ONU, 17 septembre 2015, lien : https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_RES_70_1_E.pdf (consulté le 3 avril 2024).

15. *Ibidem.*

régulation pour des relations responsables entre les pays développés et les pays en voie de développement. Le système économique international s'est mis en place sans souci de la protection des ressources naturelles et du développement humain global, tandis que le développement durable suppose un développement basé sur la soutenabilité économique, sociale et environnementale¹⁶.

II - La situation des Objectifs de Développement Durable en Afghanistan

Les Objectifs de Développement Durable ont suivi en Afghanistan un autre chemin que dans les autres pays ; ils ont leurs défis et obstacles propres, qui seront explorés dans ce document.

1) L'Afghanistan, des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

a) Démarrage tardif dans une situation exceptionnelle

En septembre 2000, lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies, 189 états se sont engagés, en approuvant la « Déclaration du Millénaire », à participer à la mise en œuvre des « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD) jusqu'à 2015. La Déclaration insiste sur certaines questions telles que l'éradication de la pauvreté, la promotion de la dignité humaine, la progression de la justice, de la paix, de la liberté sociale, ou encore la stabilité environnementale. Les dirigeants de ces États se sont engagés à coopérer ensemble afin de mettre en œuvre des objectifs spécifiques en vue du développement et la réduction de la pauvreté, de là jusque 2015. De ces questions découle une approche politique visant à atteindre les OMD¹⁷.

La pyramide des OMD était composée de 8 objectifs, 18 cibles et 48 indicateurs¹⁸. Le lien entre le paradigme de la déclaration (à savoir, « la fourniture de

16. Ebbesson Jonas, Hey Ellen, (Dir.), *The Cambridge Handbook of the Sustainable Development Goals and International Law*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, septembre 2022, lien : <https://www.cambridge.org/core/books/cambridge-handbook-of-the-sustainable-development-goals-and-international-law/CD0972B8C06AF25851B3C772CC68FF0C> (consulté le 3 avril 2024).

17. « INDICATORS for Monitoring the Millennium Development Goals. Définitions. Rationale. Concepts and Sources », *UN Development Group*, P. III, New York, ONU, octobre 2003, lien : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Indicators_for_Monitoring_the_MDGs.pdf (consulté le 3 avril 2024).

18. Les objectifs étaient : (1) éradiquer l'extrême pauvreté et la faim ; (2) Assurer l'éducation primaire pour tous ; (3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; (4) réduire la mortalité

réponses aux besoins humains ») avec des objectifs et des indicateurs a été conçue de manière complètement systématique. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans (indicateur 13), protéger la santé des mères enceintes (indicateur 16), ou améliorer le ratio d'éducation des filles et garçons, de l'école primaire à l'enseignement supérieur, et la participation des femmes à la législation, aux emplois managériaux et au pouvoir politique (indicateurs 9 et 12) sont mentionnés. La réalisation de ces indicateurs conduit naturellement au développement. Les données utilisées pour calculer les indicateurs, ainsi que leur méthode de collecte, ont été précisément détaillées¹⁹.

En 2001, quand l'ONU a commencé la mise en œuvre des OMD, l'Afghanistan se trouvait dans l'une de ses pires périodes, sous le règne des Talibans (leur premier exercice du pouvoir, en 1996-2001). À ce moment, le développement ne venait même pas à l'idée de qui que ce soit... En 2001, et même des années plus tard, l'Afghanistan se trouvait toujours sous le choc de la crise. Pour expliquer cet état, il est nécessaire de faire un retour historique : en 1978, le Parti Communiste a pris le pouvoir dans le pays avec un coup d'État sanglant et il est resté au pouvoir jusqu'en avril 1992 menant à une guerre civile et l'invasion des forces de l'ex-Union soviétique en Afghanistan. D'avril 1992 à 1996, divers groupes nommés « Moudjahidines » sont parvenus au pouvoir. De 1996 à 2001, le groupe de rébellion des Talibans domina l'Afghanistan. Durant ces années les tueries de masse, déplacements forcés, discriminations et destructions se sont poursuivies²⁰. L'Afghanistan s'est transformé en ruines et des millions de personnes furent tuées, blessées et déplacées²¹. Un accord a été signé lors de la conférence de Bonn-Allemagne en décembre 2001 après l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 aux États-Unis et l'intervention de la communauté internationale en Afghanistan²². La structure du système politique a

infantile ; (5) améliorer la santé maternelle ; (6) lutter contre le SIDA/VIH, la malaria, le paludisme et autres maladies ; (7) préserver un environnement durable ; (8) développer un partenariat mondial pour le développement.

19. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), *Health in 2015 : from MDGs, Millennium Development Goals to SDGs, Sustainable Development Goals*, Genève (Suisse), WHO Press, p. 3 (204 p.), lien : <https://www.who.int/data/gho/publications/mdgs-sdgs> (consulté le 3 avril 2024).

20. Adamec Ludwig W., *Historical Dictionary of Afghanistan*, Washington, Scarecrow Press, 2003, pp. 7-26 (616 p.).

21. Rubin Barnett R., *Afghanistan: What everyone Needs to Know*, Oxford (UK), Oxford University Press, 2020, 354 p.

22. Accord de Bonn définissant les arrangements provisoires applicables en Afghanistan en attendant le rétablissement d'institutions étatiques permanentes, *Conseil de sécurité des Nations Unies*, S/2001/1154, Bonn (Allemagne), ONU, lien : <https://peacemaker.un.org/afghanistan-bonnagreement2001> (consulté le 3 avril 2024).

été déterminée dans l'accord de Bonn²³. Le gouvernement intérimaire de transition a duré jusqu'en 2004, et il n'y avait rien à négocier en matière d'OMD.

En mars 2004, le Président afghan avait annoncé à Kofi Annan, le Secrétaire Général des Nations Unies, que son pays était prêt à atteindre les OMD. La même année, un comité *ad hoc* a été créé pour rédiger le plan des OMD, composé d'experts nationaux et internationaux avec notamment la coopération de Jean Arnault, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afghanistan²⁴.

Ainsi, l'Afghanistan a rejoint la caravane des OMD environ cinq ans après leur conception, avec de nombreux problèmes laissés par vingt ans de guerre, la production de drogue, la pauvreté et les graves effets du changement climatique. Malgré les problèmes évoqués, l'afflux d'aide et l'attention mondiale portée à la question afghane à l'époque ont donné de l'espoir pour le développement du pays²⁵.

b) La mise en œuvre des OMD nationaux de l'Afghanistan et ses obstacles

Le Plan national d'Objectifs Millénaires pour le Développement a été approuvé en 2005²⁶. Aux 8 objectifs mondiaux, l'Afghanistan en a ajouté un neuvième : l'accès à une sécurité durable. Assurer la sécurité était considéré comme le plus grand défi sur la voie de la réalisation des OMD, de sorte que le budget le plus important du pays y était alloué²⁷. Il a également été convenu par les Nations Unies que la mise en œuvre des OMD afghans commencerait en 2005 et se terminerait en 2020. C'est pourquoi le plan a été nommé « Vision 2020 »²⁸. Ce processus s'est poursuivi

23. Deledda Antonella, "Afghanistan – The End of the Bonn Process", dans *Transition Studies Review*, Vol. 13, iss. 1, pp. 155-171, mai 2006, lien : <https://doi.org/10.1007/s11300-006-0097-9> (consulté le 3 avril 2024).

24. République islamique d'Afghanistan, *Vision 2020 – Afghanistan Millennium Development Goals Country Report 2005*, Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), 2005, 180 p., lien : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Afghanistan_MDGReport_2005.pdf (consulté le 3 avril 2024).

25. OXFAM, *Afghanistan : Developments and Humanitarian Priorities*, janvier 2008, 23 p., lien : https://www.oxfam.de/system/files/20080130_afghanistandevlopment_201kb.pdf (consulté le 3 avril 2024).

26. Najafzada, S. A. M., "Policy research institutions and the health SDGs: building momentum in South Asia – country report, Afghanistan", *Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU)*, Kaboul, IDRC-CRDI (Centre de recherche pour le développement international), août 2017, lien : <https://areu.org.af/publication/1812/> (consulté le 3 avril 2024).

27. The Asia Foundation, *Afghanistan in 2004: A Survey of the Afghan People*, Bureau de Kaboul, 2004.

28. République islamique d'Afghanistan, *Vision 2020 – Afghanistan Millennium Development Goals Country Report 2005*, Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), 2005, 180 p., lien :

jusqu'en 2015, quand l'agenda des ODD 2030 a été approuvé et sa mise en œuvre lancée, en 2016. En raison de sa situation exceptionnelle, l'Afghanistan – qui avait l'intention de poursuivre les OMD nationaux jusqu'en 2020 – a été obligé par les changements internationaux à préparer un nouveau plan et à y subordonner la continuation de l'aide internationale. L'Afghanistan a approuvé les ODD de son Plan national de développement durable trois ans plus tard, en 2018.

Le plan OMD de l'Afghanistan était axé sur trois principes : (1) la sécurité, (2) la gouvernance, l'état de droit et les Droits de l'homme, (3) le développement économique et social²⁹. Cependant, sa mise en œuvre présentait de nombreux défis : l'un des obstacles les plus importants était qu'en Afghanistan, il n'existait toujours pas de centre de statistiques et d'analyse crédibles, capable d'identifier avec précision les problèmes et les carences. La raison en était, d'une part, la destruction massive des infrastructures due à la guerre constante depuis 1980, et d'autre part, certains obstacles politiques à long-terme. Au cours des 300 dernières années, le pouvoir politique a toujours été monopolisé par des tribus pachtounes, qui ont eu le privilège d'exercer leur souveraineté politique, sociale et économique. Ils affirment également constituer la majorité de la population du pays ; tandis qu'ils ont toujours empêché les recensements, car ils savent que leur population réelle est probablement d'environ 35 %, et que si un décompte précis était effectué, leur prétention d'être majoritaires et de bénéficier ainsi de privilèges nationaux serait remise en question³⁰. En l'absence de statistiques démographiques précises, il n'a pas été possible de préparer un véritable plan de développement tandis que de nombreuses régions du pays, en raison du manque de sécurité ou de la discrimination ethnique, ont reçu moins d'attention dans le plan. Voilà pourquoi les OMD nationaux de l'Afghanistan ont été confrontés dès le début de leur mise en œuvre à de grandes faiblesses et incertitudes.

La question de la discrimination en Afghanistan reste le plus grand obstacle au développement et à l'état de droit. Bien que l'article 22 de la Constitution de 2004 interdise toutes sortes de discrimination, pratiquement rien n'a changé³¹. En raison

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Afghanistan_MDGReport_2005.pdf (consulté 3 avril 2024).

29. "Targets and National Indicators", Afghanistan Sustainable Development Goals, 2018, lien : https://ku.edu.af/sites/default/files/2020-12/National%20Document%2013%20January%202020_compressed_0.pdf (consulté le 11 avril 2024).

30. Glatzer B., "Is Afghanistan on the brink of ethnic and tribal disintegration?" Dans *Fundamentalism reborn*, 1998, pp. 167-181.

31. Constitution de l'Afghanistan, 2004, article 22.

de la pression des membres pachtounes de l'Assemblée constituante, avec l'aide de Zalmi Khalilzad, un pachtoun-américain qui représentait les États-Unis, l'État et la structure de gouvernance de la Constitution ont été définis comme absolument centralisés, avec tout le pouvoir concentré dans les mains du Président. Ensuite, il y a eu des pressions pour que le Président soit un pachtoun³². Plus tard, ce centralisme et le pouvoir excessif du président ont amené la corruption, l'une des causes principales de la chute du système républicain en 2021³³.

Bien entendu, à partir de 2001 des efforts influencés par la communauté internationale ont été réalisés pour développer des normes démocratiques et l'égalité des conditions de vie pour tous les citoyens ; mais le système judiciaire fonctionnait sur les mêmes principes de discrimination et de corruption qu'auparavant. En 2009 par exemple, la loi sur le statut personnel des musulmans chiites a été approuvée. Dans l'article 2 il est précisé que cette loi devait être appliquée que par des juges chiites³⁴ ; or, en pratique, aucun juge ne s'est conformé aux dispositions de la loi, dans quelque cas que ce soit, pas même dans les provinces avec plus de 90 % des résidents de confession chiite, comme Bâmiyân. En 2021, les dirigeants Talibans ont révoqué cette loi et ont proscrit les droits culturels et libertés religieuses des chiites³⁵. Dans le cas de lois liées à l'interdiction des médicaments, la même approche a été adoptée et jamais effectivement mise en œuvre³⁶.

Deux autres exemples de discrimination politique sont considérés comme des obstacles sérieux au développement durable, en particulier à la mise en œuvre des objectifs 1 à 5 des OMD et des objectifs 10 et 16 des ODD :

(1) Dans la ville de Nili, centre de la province de Daikundi dont les habitants sont de langue persane et de la tribu chiite Hazara, il n'y a pas d'eau potable, pas d'électricité, pas de routes asphaltées, pas d'hôpital public, pas de bibliothèque publique, pas de cinéma, ni aucun type de services sociaux présents

32. Rubin B. R., "Crafting a constitution for Afghanistan", dans *Journal of Democracy*, 15(3), 2004, pp. 5-19.

33. Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), "Why the Afghan Government Collapsed?", 2022, lien : <https://www.sigar.mil/pdf/evaluations/SIGAR-23-05-IP.pdf> (consulté le 12 avril 2024).

34. Ministère de la Justice de l'Afghanistan, "Personal Status Law for Shia of Afghanistan", article 2, Approuvé le 25 avril 2009.

35. Lombardi C. B., March A. F., "Afghan Taliban Views on Legitimate Islamic Governance", 2022, lien : https://www.usip.org/sites/default/files/2022-09/pw_182-afghan_taliban_views_on_legitimate_islamic_governance.pdf (consulté le 11 avril 2024).

36. Coyne C. J., Blanco A. R. H., Burns S., "The war on drugs in Afghanistan: another failed experiment with interdiction", dans *The Independent Review*, 21 (1), 2016, pp. 95-119.

dans d'autres villes³⁷. Sur l'ensemble de la province, seulement dix kilomètres de route ont été bitumés durant les vingt dernières années... Or, selon l'article 6 de la Constitution afghane de 2004, « *le Gouvernement est tenu de créer une société prospère et progressiste fondée sur la justice sociale, préservant la dignité humaine, protégeant les Droits de l'homme, réalisant la démocratie, assurant l'unité nationale et l'égalité entre tous les groupes ethniques et tribus, ainsi qu'un développement équilibré dans toutes les régions du pays* ».

- (2) La société allemande FICHTNER prévoyait de transférer une ligne électrique de 500 kilovolts (appelée TOTUP) de l'Asie centrale vers l'Afghanistan et le Pakistan via une route unique passant par la province de Bâmiyân. Ce projet serait susceptible de fournir de l'électricité à des millions de personnes dans les provinces centrales de l'Afghanistan, mais le Président Ashraf Ghani a empêché son transfert depuis Bâmiyân. Les Hazaras et les persanophones ont formé un mouvement de protestation appelé « Mouvement des Lumières » en 2016. Au cours de l'été 2016, la manifestation pacifique de dizaines de milliers de personnes à Kaboul a été réprimée par des attentats-suicides. 85 étudiants universitaires ont été tués et les provinces de Bâmiyân, Ghor et Daikundi se sont retrouvées sans électricité³⁸.

Un autre obstacle à la réalisation des OMD est la discrimination dans l'attribution de l'aide étrangère. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les donateurs occidentaux ont alloué une plus grande partie de leur aide au sud de l'Afghanistan et non au centre et au nord : la présence de lobbyistes de confiance d'origine pachtoute au sein du Département d'État américain (comme Zalmay Khalilzad) ; l'alignement historique de l'Angleterre sur les dirigeants pachtoutes depuis l'époque du colonialisme indien ; l'accusation d'influence de la Russie, de l'Inde et de l'Iran parmi les persanophones. Aussi, Matt Waldman a admis dans le rapport d'OXFAM de mars 2008 qu'une partie importante de l'aide à l'Afghanistan a été utilisée pour atteindre des objectifs militaires ou politiques³⁹. La *United States Agency for International Development* (USAID, l'Agence des États-Unis pour le Développement International), a pour sa part explicitement déclaré qu'une partie de l'aide était utilisée pour atteindre des objectifs de contre-insurrection. Au lieu de

37. J'ai visité cette ville en Avril 2021 (auteur).

38. Huguely S., "The Enlightenment Movement", dans *Radicle: Reed Anthropology Review*, 4(1), 2019.

39. Waldman M., "Falling Short: Aid Effectiveness in Afghanistan", Agency Coordinating Body for Afghan Relief (ACBAR), Kaboul, Mars, 2008, lien : https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/ACBAR_aid_effectiveness_paper_0803_3.pdf (consulté le 11 avril 2024).

dépenser ces sommes dans les zones sûres du centre et du nord du pays, l'USAID a dépensé plus de la moitié de son budget dans 4 provinces incertaines du sud, qui ont constamment trahi la confiance dans les guerres et la production d'opium ou d'attaques terroristes. Selon ce rapport, si Helmand – province pachtoune du sud de l'Afghanistan avec une population estimée à 800 000 habitants – était un pays indépendant, il serait classé au cinquième rang mondial des bénéficiaires de l'USAID. Le Ministère du Développement international du Gouvernement britannique avait alloué un cinquième de son budget afghan au Helmand, et le Canada plus de 25 % de son budget d'aide uniquement à la province pachtoune de Kandahar⁴⁰.

Un autre exemple de disparité grossière dans l'attribution des budgets de développement est cité dans le rapport d'OXFAM précédemment mentionné. Selon ce rapport, l'aide par habitant allouée dans la province du Panchir était de 685 dollars par personne en 2007 mais elle était dans le même temps inférieure à 30 dollars par personne dans la province de Daikundi. Les habitants de Daikandi ont bénéficié des aides internationales vingt-trois fois moins que les habitants du Panchir, et malgré plus de privations⁴¹.

La corruption fut également l'un des plus grands obstacles à la mise en œuvre des OMD et ODD (objectifs 10 et 16) dans le pays, puisqu'elle détruit le terrain nécessaire au développement. Selon le rapport officiel de l'Office des Nations Unies sur la Drogue et la Criminalité (UNODC) en 2012, environ 3,9 milliards de dollars ont été dépensés en pots-de-vin en Afghanistan, tandis que le budget annuel total était inférieur à 6 milliards de dollars... Cette année-là, l'Afghanistan a été classé, comme la Corée du Nord, parmi les pays les plus corrompus au monde⁴². La corruption comme obstacle à la mise en œuvre des OMD se reflète dans le septième chapitre du livre de Steve Coll (paru en 2003) : on y apprend que Gul-Aqa Shirzui, une personne analphabète, a pris possession du pouvoir local de la province de Kandahar. Parmi ses nombreux députés, aucun n'avait de formation supérieure. 52 des 60 postes de directeurs du gouvernement civil ont été remis à des membres de sa tribu. Il s'est réservé un certain nombre de privilèges : signature des contrats de reconstruction avec les américains, gestion du *business* des matériaux de carburant, de la distribution d'eau, les services de transport, d'excavation ainsi que l'intégralité

40. *Ibidem*.

41. *Ibid*.

42. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), Rapport officiel, 2013 lien : https://www.unodc.org/documents/congress//background-information/Corruption/Corruption_in_Afghanistan_2013.pdf (consulté le 11 avril 2024).

des revenus du poste-frontière de Spin Buldak Customs, situé à la frontière pakistanaise. En conséquence, il a gagné environ 1,5 millions de dollars par mois. Ces corruptions ont continué leur propagation jusqu'à la fin de la période républicaine en 2021, et sont à l'origine de l'allocation de ressources financières à la mafia au lieu qu'elles soient investies dans le développement durable⁴³.

À cause des raisons mentionnées précédemment autant que de la propagation des insécurités, le Comité des OMD n'as pas pu déterminer les indicateurs exacts pour les OMD et ses cibles. Précisément, aucune évaluation précise des besoins n'avait été effectuée, il n'y avait pas de statistiques sur la population ni de conclusions concrètes en matière de capacités économique, culturelle et sociale, dans le plan national d'OMD approuvé. La reconstruction des infrastructures était discriminatoire. Toutes ces lacunes se sont révélées dans les OMD nationaux sous la forme d'un manque d'indicateurs⁴⁴. Plus tard, la corruption administrative généralisée, l'insécurité, les obstacles culturels des tribus pachtounes pour empêcher l'éducation des filles dans le sud, la discrimination dans la répartition des fonds vis-à-vis du nord et du centre du pays, a causé la faillite de la mise en œuvre des OMD d'Afghanistan.

Le Plan national des OMD afghan n'a jamais pu être mis en œuvre d'une manière acceptable en raison de tous les problèmes mentionnés ci-dessus ; toutefois le fait qu'il ait pu définir, dans une certaine mesure, la voie du développement social, politique, économique, éducatif, a été considéré comme un grand pas⁴⁵. Après 2005, l'impact de ces objectifs pouvait se mesurer dans les budgets annuels du pays, les reconstructions, le renforcement de l'État et la diminution de la mortalité infantile⁴⁶. Surtout en raison de la présence de la communauté internationale en Afghanistan, la Banque mondiale et les pays donateurs ont également mis l'accent sur la mise en œuvre des OMD. Les progrès et réalisations en matière d'OMD en Afghanistan ne peuvent pas être niées : durant ces années, des millions de réfugiés

43. Coll Steven, *Directorate S the CIA and America's Secret Wars in Afghanistan and Pakistan*, New York, Penguin press, Chap. 7, 2018 ; Voir également : *Op. Cit.* Coyne C. J., Blanco A. R. H., Burns S., "The war on drugs in Afghanistan: another failed experiment with interdiction"...

44. République islamique d'Afghanistan, *Vision 2020 – Afghanistan Millennium Development Goals Country Report 2005*, Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), 2005, 180 p., lien : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Afghanistan_MDGReport_2005.pdf (consulté 3 avril 2024).

45. Barrett P., *The fiscal cost of conflict: Evidence from Afghanistan 2005-2016*, Fonds Monétaire International, 2018, lien : <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/001/2018/204/article-A001-en.xml> (consulté le 11 avril 2024).

46. *Op. Cit.* Waldman M., « Falling Short: Aid Effectiveness in Afghanistan »...

ont pu rentrer chez eux ; il y a eu une amélioration au niveau des projets de paix et des Droits de l'homme⁴⁷ ; mais jusqu'en 2018, quand l'Afghanistan a annoncé son plan national pour les Objectifs de Développement Durable (ODD), il n'existait pas de statistiques précises basées sur la mise en œuvre des OMD dans le pays.



Can MDG Targets be met by Afghanistan?

Goals	Targets	Will the target be met?	State of policy environment?
Goal 1: Eradicate extreme poverty and hunger	Target 1: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people whose income is less than US \$1 a day	Lack of data	Fair
	Target 2: Halve, between 1990 and 2015, the proportion of people who suffer from hunger	Lack of data	Fair
Goal 2: Achieve universal primary education	Target 3: Ensure that, by 2015, children everywhere, boys and girls alike, will be able to complete a full course of primary schooling	Unlikely	Fair
Goal 3: Promote gender equality and empower women	Target 4: Eliminate gender disparity in primary and secondary education, preferably by 2005, and in all levels of education no later than 2015	Unlikely	Weak but improving
Goal 4: Reduce child mortality	Target 5: Reduce by two thirds, between 1990 and 2015, the under-5 mortality rate	Lack of data	Fair
Goal 5: Improve maternal health	Target 6: Reduce by three quarters, between 1990 and 2015, the maternal mortality ratio	Lack of data	Fair
Goal 6: Combat HIV/AIDS, malaria and other diseases	Target 7: Have halted by 2015 and begun to reverse the spread of HIV/AIDS	Lack of data	Fair
	Target 8: Have halted by 2015 and begun to reverse the incidence of malaria and other major diseases	Potentially	Fair
Goal 7: Ensure environmental sustainability	Target 9: Integrate the principles of sustainable development into country policies and programmes and reverse the loss of environmental resources	Lack of data	Weak but improving
	Target 10: Halve, by 2015 the proportion of people without sustainable access to safe drinking water and sanitation	Potentially	Fair
	Target 11: By 2020 to have achieved a significant improvement in the lives of 100 million slum dwellers	Lack of data	Fair
Goal 8: Develop a global partnership for development	Target 12: Develop further an open, rule-based, predictable, non-discriminatory trading and financial system	Not applicable	Not applicable
	Target 13: Address the special needs of the Least Developed Countries	Not applicable	Not applicable
	Target 14: Address the special needs of landlocked developing countries and Small Island Developing States	Not applicable	Not applicable
	Target 15: Deal comprehensively with the debt problems of developing countries through national and international measures in order to make debt sustainable in the long term	Not applicable	Not applicable
	Target 16: Develop and implement strategies for decent and productive work for youth	Lack of data	Weak but improving

Voici une partie du tableau des OMD nationaux d'Afghanistan, majoritairement fondé sur des probabilités. Aucun indicateur n'avait été considéré. Source : « Vision 2020 », Afghanistan Millennium Development Goals Report, République islamique d'Afghanistan, XXIII, 2005.

47. Howe P, "The triple nexus: A potential approach to supporting the achievement of the Sustainable Development Goals?", dans *World Development*, 124, 104629, 2019.

2) ODD et obstacles à leur mise en œuvre en Afghanistan de 2016 à 2021

a) Planification récente avec moins d'évaluations

Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté l'Agenda 2030 pour le Développement durable⁴⁸. Ce dernier s'appuie sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20), tenue en juin 2012, qui a conduit à la création du Groupe de travail sur les ODD. La proposition préparée par le groupe de travail de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2014 est devenue la principale ligne directrice pour l'intégration des ODD en 2015⁴⁹. Elle a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies sous la forme de 17 objectifs, 169 cibles et 232 indicateurs. Les peuples, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat sont ses points focaux et indissociables⁵⁰.

En raison du démarrage tardif en 2005, l'Afghanistan – qui avait l'intention de poursuivre la mise en œuvre des OMD jusqu'en 2020 – le Ministère de l'Économie s'est vu confier par le Conseil suprême des ministres de l'Afghanistan, le 12 octobre 2015, le mandat de rédiger les ODD nationaux, dont la mise en œuvre a commencé en septembre 2018⁵¹. L'Afghanistan avait perdu trois ans d'âge d'or, puisque l'échéance des ODD était 2016-2030. Un travail détaillé d'évaluation des besoins et d'analyse de la situation n'a pas été réalisé car les statistiques démographiques ne pouvaient pas être connues avec précision et parce que, en raison de la guerre, il n'y avait pas d'accès aux villages et zones reculées pour identifier les besoins. Le nombre de cibles et d'indicateurs identifiés

Le nombre de cibles et d'indicateurs identifiés était inférieur à celui des ODD de l'ONU. Par exemple, les ODD des Nations Unies comptent 169 cibles et 232 indicateurs, tandis que les ODD nationaux afghans comprennent pour leur part 112 cibles et 159 indicateurs. Dans ce plan, les objectifs 11 (« *villes et communautés durables* »), 15 (« *vie terrestre* ») et 16 (« *paix, justice et institutions fortes* ») n'ont pas été sérieusement abordés. Le secteur juridique et judiciaire, la gouvernance et l'état de droit, qui constituent le principal facteur de prévention de la corruption et d'assurance de la sécurité en vue de réaliser les OMD, ont reçu moins

48. Voir supra note 13.

49. *Op. Cit.* Organisation Mondiale de la Santé (OMS), "Health in 2015 : from MDGs, millenium development goals, to SDGs, sustainable development goals"... p. 7.

50. *Op. Cit.* « Agenda 2030 » pour le Développement durable...

51. *Op. Cit.* "Targets and National Indicators", Objectifs afghans pour les Objectifs de Développement Durable...

d'attention. L'un des défauts majeurs des ODD nationaux de l'Afghanistan était peut-être le maintien des parties prenantes dans l'ignorance, d'une part, et d'autre part la non-participation du secteur privé à la planification et à la mise en œuvre du programme. Le développement n'est pas possible sans la prise de conscience des acteurs nationaux dans un pays pauvre où la majorité de la population est analphabète, illettrée ou peu instruite, et sans participation du secteur privé⁵².

b) Mise en œuvre moins inclusive

Les principaux objectifs de développement durable dans les sociétés arriérées visent à réduire la pauvreté et à garantir la justice sociale⁵³. Le développement en Afghanistan devrait se concentrer sur la majorité (76 %) des habitants pauvres des zones rurales⁵⁴. Plus de trois décennies de guerre ont détruit l'intégralité des infrastructures. Il impliquait que dans les ODD nationaux les fondations légales (juridiques) de la justice sociale seraient favorables, et qu'ensuite l'évaluation des besoins dans les zones rurales serait effectuée avec soin ; mais en raison du manque de volonté politique et du scepticisme vis-à-vis de la justice sociale, ainsi que d'autres facteurs, rien de tel n'a été fait. Même l'organe responsable s'est plaint du manque de statistiques sur les indicateurs et leur mise en œuvre⁵⁵.

La propagation de l'insécurité est un autre facteur de l'échec des ODD. Après l'ouverture de leur bureau politique au Qatar en 2016, les Talibans ont intensifié leurs opérations terroristes à tel point qu'en 2019 ils ont été désignés comme le groupe terroriste le plus meurtrier au monde⁵⁶. En 2017, en moins d'un an, il y a eu 34 attaques graves contre des centres de santé et 87 de ces centres ont été bloqués, affectant la vie de cinq millions de personnes. Après l'élection présidentielle de 2019, la sécurité a atteint son plus bas niveau. Une enquête a révélé que 74 % des personnes interrogées ont déclaré ne pas être en sécurité. Les facteurs mentionnés étaient dus à une migration massive vers les zones urbaines, alors qu'il

52. *Ibidem*.

53. Seers D., "The meaning of development", dans *Development theory*, Londres, Routledge, 2010, pp. 9-30.

54. NSIA, *Estimated Population of Afghanistan, 2020-21*, lien : <http://nsia.gov.af:8080/wp-content/uploads/2020/06/Estimated-Population1399.pdf> (consulté le 11 avril 2024).

55. Ministère de l'Économie de la République Islamique d'Afghanistan, *Report on SDGs implementation*, 2016, lien : <https://moec.gov.af/sites/default/files/2020-02/SDGs%20Report%20Final%20May%202016.pdf> (lien mort).

56. Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2019* (measuring the impact of terrorism), 2019.

n'y avait aucune capacité de fournir des services dans les villes⁵⁷. Le mépris de la justice sociale dans les zones reculées a conduit à la propagation de la production et du trafic de stupéfiants. Au lieu d'être scolarisés, les étudiants étaient utilisés dans la production de drogue. De plus en plus de femmes se sont vues privées de leurs droits humains. En 2021, la production de la drogue s'est développée à tel point que sa valeur financière a été estimée à 11 % des revenus totaux du pays⁵⁸. Les facteurs mentionnés ont donc posé de sérieux obstacles à la mise en œuvre des ODD dans le pays.

c) Corruption et absence d'État de droit

- La corruption

Divers exemples montrent comment la corruption a entravé la paix et le développement durables, faisant ainsi obstacle au 16^e objectif des ODD (« *paix, justice et institutions fortes* »). Parmi les corruptions relevées au sein de l'armée, de la police et des forces spéciales de sécurité nationale, on trouvait : un traitement politique de la sécurité ; une grave discrimination ethnique ; l'infiltration des rebelles dans l'armée ; l'existence de listes de soldats non-existants mais dont des installations ont été reçues en leur nom et vendues sur le marché libre ; le trafic d'armes⁵⁹.

Un rapport de l'ONUDC datant de 2010 a exploré certaines formes de corruption administrative en Afghanistan : les Afghans ont versé 2,5 milliards de dollars de pots-de-vin au cours des 12 mois précédents, soit une valeur équivalente à près d'un quart (23 %) du PIB du pays. Par coïncidence, ces chiffres sont similaires aux revenus générés par le commerce de l'opium en 2009, estimés séparément à 2,8 milliards de dollars. C'est choquant : la drogue et les pots-de-vin sont les deux principales sources de revenus en Afghanistan : ensemble, ils représentent environ la moitié du PIB (licite) du pays. Environ 25 % des citoyens afghans ont dû verser au moins un pot-de-vin à la police et à des responsables locaux au cours de l'année écoulée ; entre 10 et 20 % ont dû verser des pots-de-vin à des juges, procureurs,

57. The Asia Foundation, *Afghanistan in 2004: A Survey of the Afghan People*, Bureau de Kaboul, 2004, lien : <https://www.think-asia.org/handle/11540/11341> (consulté le 11 avril 2024).

58. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), Rapport du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, 22 juin 2021, lien : <https://www.unodc.org/unodc/en/speeches/2021/unsc-afghanistan-180621.html> (consulté le 11 avril 2024).

59. Chandra Vishal, *The Unfinished War in Afghanistan 2001-2014*, Institute for Defence Studies & Analyses (IDSA), New Delhi, Pentagon Press, 2015, lien : https://idsa.in/system/files/book/book_warinafghanistan.pdf (consulté le 11 avril 2024) ; Voir : Peace Training and Research Organization (PTRO), lien : <http://www.ptro.org.af/new1/> (consulté le 12 mars 2012).

médecins et membres du Gouvernement ; plus d'un tiers de la population (38 %) pense que c'est la norme⁶⁰. La corruption administrative et la production de drogue ont continué de se développer durant les années suivantes. D'après le même rapport de l'ONUDC, en 2020 la culture et la production de stupéfiants a augmenté de 37 % par rapport à 2019 en raison de la corruption et de l'absence d'état de droit⁶¹.

Un autre exemple de corruption et d'absence d'un état de droit : les élections. En 2009, les élections présidentielles ont été accompagnées de violences et de fraudes systématiques. Au second tour, le rival du Président Hamid Karzai s'est retiré de la compétition pour cause de fraude et l'ancien Président a été retenu⁶². Lors de l'élection présidentielle de 2014, la fraude organisée a atteint plus de 80 % des circonscriptions électorales. Finalement, après un délai de six mois et l'intervention du Secrétaire d'État des États-Unis, le candidat qui a obtenu le moins de voix est devenu Président⁶³. Lors de l'élection présidentielle de 2019, le niveau de participation électorale est tombé à moins de 10 % en raison de la méfiance de la population à l'égard du Gouvernement⁶⁴. La fraude était telle qu'après des mois de controverse, deux candidats dans la même ville ont annoncé en même temps qu'ils avaient gagné et ont tous deux prêté serment. Ils ont finalement laissé tomber le résultat de l'élection, et se sont mis d'accords pour former un gouvernement après un accord politique. Cette affaire a déçu le peuple de la démocratie, et les réformes du Gouvernement ainsi que le Développement durable furent oubliés⁶⁵.

Les conclusions de *Transparency International* concernant la mise en œuvre du 16^e objectif des ODD en Afghanistan indiquent que le cadre anti-corruption du

60. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Corruption in Afghanistan. Bribery as reported by the victims* (rapport), janvier 2010, lien : <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Afghanistan/Afghanistan-corruption-survey2010-Eng.pdf> (consulté le 11 avril 2024).

61. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Afghanistan Opium Survey 2020. Cultivation and Production – Executive Summary*, UNODC Research & NSIA, 4 mai 2021, lien : https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/20210503_Executive_summary_Opium_Survey_2020_SMALL.pdf (consulté le 11 avril 2024).

62. Danish S., *Constitutional Rights of Afghanistan*, Kaboul, Ebne-Sina University press, 2011, p. 397.

63. Callen M., Long J. D., "Institutional corruption and election fraud: Evidence from a field experiment in Afghanistan", dans *American Economic Review*, 105(1), 2015, pp. 354-81.

64. Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction SIGAR, *Why the Afghan Government Collapsed*, novembre 2022, 69 p., lien : <https://www.sigar.mil/pdf/evaluations/SIGAR-23-05-IP.pdf> (consulté le 11 avril 2024).

65. "Afghanistan : Rival 'presidents' hold two inaugurations", *BBC News*, 9 mars 2020, lien : <https://www.bbc.com/news/51796780> (consulté le 11 avril 2024).

Gouvernement afghan n'était pas compatible avec la convention anti-corruption des Nations Unies⁶⁶, l'Afghanistan ne disposant pas d'une loi anti-corruption complète et ne présentant de plus aucune volonté politique de lutter contre la corruption⁶⁷. Le Gouvernement a pris des mesures illusoires et uniquement à cause de la pression des pays donateurs, ce qui constitue en soi une autre forme de corruption. De 2017 à 2021, l'Afghanistan n'a fait aucun progrès en matière de lutte contre la corruption et il est classé depuis plusieurs années au 7^e rang mondial des pays les plus corrompus⁶⁸.

- Absence d'État de droit

Selon une enquête publiée en 2019, plus de 80 % des Afghans ont identifié les carences en matière d'État de droit comme causes de la corruption, de la discrimination, de la croissance du terrorisme et de l'échec du développement durable⁶⁹.

Les carences en matière d'État de droit constituent l'un des principaux obstacles au développement durable en Afghanistan. Cinq grandes institutions judiciaires et juridiques fonctionnaient de manière non-coordonnée. Le 17 août 2016, le Président Ashraf Ghani, par le décret n° 94, a annoncé la création du Conseil suprême pour l'État de droit et la Lutte contre la Corruption Administrative (SCRLCAC)⁷⁰. Il était composé des chefs des cinq principales institutions judiciaires et juridiques et de quelques autres organisations connexes, sous la direction du Président lui-même. Cette institution a été créée dans le but de respecter l'État de droit, de lutter contre la corruption et de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable⁷¹.

66. "General Assembly resolution 58/4 of 31 October 2003. United Nations Convention against Corruption", dans Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *United Nations Convention against Corruption*, Vienne, UNODC, 2004, p. 8 (65 p.), lien : https://www.unodc.org/documents/brussels/UN_Convention_Against_Corruption.pdf (consulté le 11 avril 2024).

67. Transparency international, *Report on sustainable development Goals and the fighting against corruption*, Transparency international, 2017, lien : https://www.transparency.org/files/content/publication/Dari_translation_-_Policy_SDGs_and_Fighting_Corruption.pdf (consulté le 11 avril 2024).

68. Transparency international, "Corruption Perceptions Index" (2021), *Transparency international* (site internet), 2021, lien : <https://www.transparency.org/en/cpi/2021> (consulté le 11 avril 2024).

69. Bak Mathias, Kukutschka Martinez B., "Corruption in Afghanistan and the role of development assistance", *Transparency International*, 2019, 24 p., lien : <https://www.jstor.org/stable/pdf/resrep20486.pdf> (consulté le 11 avril 2024).

70. *Supreme Council for Rule of Law and Combating against Administrative Corruption* (SCRLCAC).

71. "Establishment of the 'Supreme Council for Rule of Law and Fighting against Administrative Corruption'", *Etlaatroz daily* (site internet), 21 août 2016, lien : <https://www.etlaatroz.com/40807/> (consulté le 11 avril 2024).

Le pouvoir judiciaire, le procureur général, le ministère de la Justice, la Commission indépendante chargée de surveiller l'application de la Constitution, l'Ordre des avocats indépendants et la police judiciaire ont été invités à achever leurs plans d'action pour un programme quinquennal (2016-2020) d'ici la fin 2016 sous le nom de « *Programme National pour la Justice et les Réformes Judiciaires* ». En juillet 2020, un comité a été formé par le deuxième vice-président avec le soutien du PNUD pour évaluer la performance quinquennale de ces institutions. Après avoir examiné 5 000 documents et rapports, les conclusions et résultats ont été présentés au SCRLCAC en novembre 2020. Selon les conclusions des évaluations du comité, de nombreux rapports remis aux institutions internationales sur les progrès en matière d'État de droit et de lutte contre la corruption étaient faux. Les plans d'action des institutions mentionnées ne sont pas fondés sur des évaluations précises. Les plans d'action de bon nombre de ces organes, comme la Cour suprême et le procureur général, manquaient même d'indicateurs permettant d'identifier les progrès. Il manquait à certains d'entre eux une détermination précise des détails et, dans de nombreux cas, une détermination du budget. Les résultats ont également indiqué que le programme national de réforme judiciaire n'a pas été mis en œuvre, même dans les bureaux centraux des cinq principales organisations de Kaboul, et n'a pas eu beaucoup d'effet sur les bénéficiaires. L'échec du programme a été tel que le Président a empêché sa diffusion publique⁷². Selon le rapport d'évaluation mentionné, l'une des principales raisons de l'échec de ce programme était le scepticisme des autorités envers l'État de droit et les réformes, ainsi que le centralisme. Les organisations n'avaient pas fourni les informations nécessaires à leurs responsables sur les réformes et le mécanisme de leur mise en œuvre. Il n'y a eu aucun mécanisme indépendant de suivi et d'évaluation durant les cinq années. Les membres du SCRLCAC étaient à la fois planificateurs, exécutants, superviseurs et évaluateurs, ainsi que destinataires de rapports, qui semblent leur auto-attribuer une bonne note de passage. En revanche, toutes ces institutions dépendaient des décisions du Président. Leur démarche consistait à mettre en œuvre les ordres extra-légaux du Président au lieu du règne de l'État de droit⁷³.

En raison de la faiblesse de l'État de droit, la plupart des gens réglaient leurs affaires juridiques par le biais de compromis et de médiation en dehors du

72. Bureau du Second Vice-Président de la République Islamique d'Afghanistan & Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), *Analysis and evaluation of the implementation of the national program of Justice and Judicial reforms in the Justice and Judicial institutions of Afghanistan*, Kaboul, OSVP, 2020

73. *Ibidem*.

système judiciaire. C'est ainsi que le développement durable n'a pas pu réussir en Afghanistan⁷⁴.

- Centralisation absolue de la gestion

Un dirigeant afghan a adopté pour la première fois un système administratif entièrement centralisé en 1880, avec le soutien de l'Empire britannique. Ce modèle a toujours été favorisé par les dirigeants ultérieurs, mais n'a jamais été en mesure d'améliorer la participation nationale et la démocratie⁷⁵. Selon le rapport du Bureau d'inspection des États-Unis (*US Inspection Office*), la centralisation extrême et le monopole du pouvoir par le Président afghan et ses hommes furent l'une des six principales raisons de la chute du système républicain⁷⁶. Cela a également été souligné dans le rapport sur les ODD du Ministère de l'Économie⁷⁷.

Selon l'article 64 de la Constitution afghane, il n'y a en pratique pas de séparation des pouvoirs et le président détient toute l'autorité en l'absence de tout mécanisme de contrôle et de prévention. Certains des pouvoirs et qualifications du président sont :

- Nommer, révoquer et accepter les démissions de : tous les membres du cabinet et ministres ; le procureur général ; le chef de la banque centrale ; tous les officiers de l'armée ; police, forces de sécurité nationale ; tous les hauts fonctionnaires du Gouvernement ainsi que le chef du Croissant-Rouge ;
- Nomination, révocation et acceptation de démission des membres de la Cour Suprême. Les juges de tous les tribunaux amnistient ou réduisent la peine des criminels ;
- Nomination des ambassadeurs et consuls d'Afghanistan auprès des pays étrangers et des institutions internationales ;

74. Rahmany G. M., "The Culture of Corruption in Afghanistan", *Su Gyaan (Management Journal of Siva Institute of Management)*, Vol. 11(2), Juillet-Décembre 2019, lien : [https://sugyaan.org/sugyaan-archives/Vol-11\(2\)_Jul-Dec-2019/XI-2-2nd%20Article.pdf](https://sugyaan.org/sugyaan-archives/Vol-11(2)_Jul-Dec-2019/XI-2-2nd%20Article.pdf) (lien mort).

75. Their Alex, "The Nature of the Afghan State: Centralization vs. Decentralization", dans *Afghan Peace Process Issues Paper*, United States Institute of Peace (USIP), Novembre 2020, 8 p., lien : https://www.usip.org/sites/default/files/Afghanistan-Peace-Process_Nature-of-the-Afghan-State_Centralization-vs-Decentralization.pdf (consulté le 11 avril 2024).

76. *Op. Cit.* Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction SIGAR, *Why the Afghan Government Collapsed...*

77. Ministère de l'Économie de la République Islamique d'Afghanistan, *Report on SDGs Implementation* (rapport), 2020, lien : <https://moec.gov.af/sites/default/files/2020-02/SDGs%20Report%20Final%20May%202016.pdf> (lien mort).

- Nomination d'un tiers des membres du Sénat ;
- Création de tout type de commission qu'il juge approprié pour le pays⁷⁸.

Le Président a créé 25 institutions indépendantes en utilisant les clauses 20 et 21 de l'article 64 de la Constitution. Certains de ces organismes étaient plus grands qu'un ministère et n'étaient pas responsables devant le Parlement. La discrimination linguistique, ethnique et religieuse, la corruption dans le budget, réalisant un travail parallèle aux ministères dans ces institutions. Après l'élection présidentielle de 2019, le Président et ses deux collègues dirigeaient en pratique tout le pays⁷⁹.

Ce centralisme extrême a entraîné une lourde bureaucratie, de la corruption et a empêché les populations, en particulier les communautés rurales, de participer à tout programme de développement⁸⁰. En créant des bureaux parallèles, le Président Ghani avait conféré à ses fonctions l'autorité des ministères et même une partie de la compétence du pouvoir judiciaire. Il a licencié de nombreux officiers professionnels et les a remplacés par des personnes inexpérimentées voire même par des civils incapables d'assurer la sécurité. Le 28 mars 2021, lors de la cérémonie d'ouverture du Conseil de la jeunesse, il a souligné qu'au moins 50 % des revenus de l'Afghanistan avaient été volés. La principale raison en était le système hautement centralisé et bureaucratique, ainsi que l'absence de contrôle des activités gouvernementales⁸¹. Dans le même temps, le directeur des douanes commerciales a également déclaré que le système était en panne et que les recettes douanières avaient été pillées⁸². À cause des faits mentionnés, le développement durable n'a pas pu être réalisé.

78. République islamique d'Afghanistan, *Constitution de l'Afghanistan*, 3 janvier 2004, Art. 64, lien : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/af2004.htm> (consulté le 11 avril 2024).

79. *Op. Cit.* Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), *Why the Afghan Government Collapsed...*

80. Qadam Shah Mohammad, "Centralization Is at the Core of Afghanistan's Problems", *The Diplomat*, 2021, lien : <https://thediplomat.com/2021/08/centralization-is-at-the-core-of-afghanistans-problems/> (consulté le 17 avril 2024).

81. Roustāi Emad, « Ghani : 50 % des revenus de l'Afghanistan sont volés », *Voice of America* (site internet), mars 2021, lien : <https://www.darivoa.com/a/president-ghani-concern-about-corruption-in-Afghanistan/5831289.html>

82. « 50 % of national revenue being embezzled », *Ariana News*, 2 avril 2021, lien : <https://www.ariananews.af/50-of-national-revenue-being-embezzled-officials/> (consulté le 17 avril 2024).

3) Mise en œuvre des ODD après la chute de la République

Avec l'occupation de Kaboul par les talibans, 95 % de la population afghane n'est actuellement pas en mesure d'assurer sa propre alimentation⁸³. Les sécheresses successives et les changements climatiques ont aggravé les problèmes. La mise en œuvre des ODD nationaux, qui était dépendante du soutien étranger, est désormais complètement stoppée. Dans les sections suivantes, nous en expliquerons les causes principales.

a) Absence d'État de droit, médicaments et Droits de l'Homme

- Absence d'État de droit

Après la chute de Kaboul en août 2021, des hauts responsables et élites ont quitté le pays. Environ 700 000 emplois ont été perdus. Les Talibans ont proclamé une théocratie radicale dans laquelle le peuple et la loi n'ont aucun rôle. Le 7 septembre 2021, les talibans ont annoncé la création d'un cabinet de surintendance, généralement composé de guerriers sans expertise⁸⁴. Le pouvoir législatif a été abrogé parce qu'ils ont déclaré que le pays n'avait pas besoin de lois d'origine humaine. Le Ministère de la Femme, la Commission indépendante des Droits de l'Homme et des dizaines de fonctions publiques ont été supprimées. Le pouvoir judiciaire et tous les ministères confiés aux guerriers religieux pachtounes⁸⁵. Le Ministère de l'Inquisition a été créé dans le but d'ordonner le bien et d'interdire le mal. Le Premier ministre, son adjoint et les 14 principaux membres du gouvernement Taliban figurent sur la liste noire des terroristes des Nations Unies. Ils n'ont aucune sorte d'expérience et d'expertise en matière de travail administratif⁸⁶. Sirajuddin Haqqani, le Ministre de l'Intérieur des Talibans, est à la tête du « réseau

83. "Afghanistan: Food insecurity and malnutrition threaten 'an entire generation'", *UN News* (Global perspective Human stories), 15 mars 2022, lien : <https://news.un.org/en/story/2022/03/1113982> (consulté le 17 avril 2024) ; Lutz Jamie, Kurtzer Jacob, "What the Taliban Takeover Means for Food Security in Afghanistan", *CSIS* (site internet), 27 septembre 2021, lien : <https://www.csis.org/analysis/what-taliban-takeover-means-food-security-afghanistan> (consulté le 17 avril 2024).

84. "Hardlines get key posts in new Taliban government", *BBC* (site internet), 7 septembre 2021, lien : <https://www.bbc.com/news/world-asia-58479750> (consulté le 17 avril 2024).

85. « Lettre datée du 23 mai 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) », Résolution S/2023/370 du Conseil de Sécurité de l'ONU (CS-ONU), 1^{er} juin 2023, 30 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/125/37/pdf/n2312537.pdf?token=ghC5niSOi3snH2sWVi&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).

86. "Consolidated United Nations Security Council Sanctions List", *Nations Unies* (site internet), 2 octobre 2015, lien : <https://www.un.org/french/sc/committees/consolidated.htm> (consulté le 17 avril 2024).

Haqqani ». Il est l'un des terroristes les plus dangereux au monde, dont la tête est mise à prix par le FBI à hauteur de dix millions de dollars⁸⁷.

La discrimination sexuelle, ethnique, religieuse et linguistique s'est intensifiée. Le farsi, langue officielle du pays, a été retiré des conseils d'administration des bureaux. Les femmes et la plupart des personnes appartenant à des groupes ethniques non-Pachtounes, en particulier les Hazaras, ont été renvoyées des bureaux du Gouvernement. Un Gouvernement mono-ethnique et mono-genre, dépourvu de pouvoir législatif, dépourvu de lois et dépourvu de légitimité nationale et internationale, est arrivé au pouvoir⁸⁸. L'abolition de la Constitution et de toutes les lois du pays ainsi que l'abolition du pouvoir législatif montrent que l'État de droit n'existe pas, même sous sa pire forme⁸⁹. En l'absence de droit, le développement durable perd son sens.

- Médicaments

La production et le trafic de drogue ont toujours été une source de financement pour les talibans ; cependant, leur chef a annoncé une interdiction de la drogue en 2022. Peu de temps après, il s'est avéré que cette interdiction n'était pas vraie. Les talibans ont exigé la libération de Haji Bashar Nurzai, le plus grand passeur international d'Afghanistan et l'un des fondateurs du mouvement Taliban, arrêté en 2006 aux États-Unis. Il a été libéré en septembre 2022 et remis aux talibans pour diriger leur mafia de la drogue⁹⁰. Selon les conclusions de l'ONUDC, la culture de l'opium en Afghanistan a augmenté de 32 % par rapport à 2022 pour atteindre une superficie d'environ 233 000 hectares. Dans la province de Helmand, un cinquième des terres arables était consacré au pavot à opium⁹¹. Cette province peuplée de Pachtounes produit à elle seule la plupart des stupéfiants d'Afghanistan.

87. "Most wanted", *FBI* (site internet), lien : <https://www.fbi.gov/wanted/terrorinfo/sirajuddin-haqqani>

88. Ishaqzai Abdul Hakim, *Al-Imarat al-Islamiat wa-Manzumatuha (The Islamic Emirate and its System)*, Kaboul, Darul Uloom al-Sharia, avril 2022, 312 p.

89. « Situation des droits de l'homme en Afghanistan », Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Résolution A/HCR/51/6 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (CDH-ONU), Assemblée générale des Nations Unies (AG-ONU), 9 septembre 2022, 22 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g22/483/44/pdf/g2248344.pdf?token=axpKnqDSNia8pm6aux&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).

90. "Senior Taliban figure arrives in Kabul after decades in U.S. detention", *Reuters*, 19 septembre 2022, lien : <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/senior-taliban-figure-arrives-kabul-after-decades-us-detention-spokesperson-2022-09-19/> (consulté le 17 avril 2024).

91. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), "Afghanistan opium cultivation in 2022 up by 32 per cent: UNODC survey" (communiqué de presse), Vienne, 1^{er} novembre

Les partisans des Talibans ont monopolisé l'économie de la drogue. Cela accroît non seulement la propagation des crimes, mais menace également la sécurité d'autres groupes ethniques. De toute évidence, le développement durable ne pourra jamais être réalisé avec l'expansion de la production et du commerce de drogues.

- Droits de l'Homme

L'Afghanistan est signataire du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques ainsi que du Pacte relatif aux Droits Économiques et Sociaux des Nations Unies (New York, 16 décembre 1966)⁹². Les droits humains et la justice, qui occupent une place centrale dans les cinquième et seizième objectifs des ODD, n'ont aucune valeur pour le gouvernement Taliban. Ils ont interdit aux femmes, aux minorités religieuses et à la plupart des groupes ethniques non-Pachtounes d'étudier et de travailler dans la fonction publique et ont établi une discrimination cruciale⁹³. Les exécutions sur le terrain, les expulsions de personnes de leurs foyers et la cession de leurs maisons et de leurs terres aux combattants Talibans se poursuivent⁹⁴. Dans la dernière ordonnance du chef Taliban, il est même interdit aux femmes d'accéder aux toilettes publiques et aux parcs publics. Le dernier juif afghan a quitté définitivement l'Afghanistan en 2021, et les minorités Sikh et Hindoue ont quitté l'Afghanistan pour l'Inde en 2022 après l'usurpation de leurs maisons et de leurs terres⁹⁵. Début novembre 2022, les Talibans ont ordonné la déportation forcée de 4000 familles Hazara dans les provinces de Daikundi et Ghor pour remettre leurs maisons et leurs fermes à leurs combattants issus des tribus Pachtounes⁹⁶. Aussi, en

2022, lien : https://www.unodc.org/unodc/en/press/releases/2022/November/afghanistan-opium-cultivation-in-2022-up-by-32-per-cent_-unodc-survey.html?fbclid=IwAR1XrCMHfsbMEpC18gn0J1uuuHIFv87iG22PHFhOYznn8AVAYCNW-Vh7vOw (consulté le 17 avril 2024).

92. Les actes des Talibans et autres groupes terroristes en Afghanistan ne sont pas conformes à ces deux pactes.

93. « Situation des droits de l'homme en Afghanistan », Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Richard Bennett, Résolution A/HCR/52/84 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (CDH-ONU), Assemblée générale des Nations Unies (AG-ONU), 9 février 2023, 22 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g23/009/93/pdf/g2300993.pdf?token=db3w8NAaeMCnCPt0ge&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).

94. *Op. Cit.*, « Situation des droits de l'homme en Afghanistan »...

95. Goyal Divya, "Another batch of 21 rescued Afghan Sikhs, Hindus lands in Delhi", *The Indian Express* (site internet), 15 juillet 2024, lien : <https://indianexpress.com/article/india/afghan-sikhs-hindus-land-in-delhi-from-kabul-8028232/> (consulté le 17 avril 2024).

96. Farhang Mohammad Awad, « Les habitants de 17 villages de Daikundi et Ghor ont été contraints de déménager » (trad. du dari), *Hasht-e-Subh (8am.media, site internet)*, 9 novembre 2022, lien : <https://8am.media/residents-of-17-villages-in-daikundi-and-ghor-have-been-forced-to-move/> (consulté le 17 avril 2024).

avril 2023 plus de 30 hommes et femmes ont été fouettés par la police religieuse des Talibans sans procès dans les stades de Bâmiyân, Takhâr et Paktiyâ ; en outre, le chef des Talibans avait annoncé que son gouvernement appliquerait désormais des peines d'exécution et d'amputation⁹⁷. *Amnesty International* et la Commission internationale de juristes, dans un rapport conjoint de mai 2023, ont déclaré que les crimes des Talibans contre les femmes afghanes devraient être considérés comme un crime contre l'humanité et une persécution fondée sur le genre⁹⁸.

Les violations systématiques des droits civils, politiques, sociaux et économiques du peuple afghan par les Talibans ont été reflétées dans la résolution 77/10 concernant la situation en Afghanistan, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 novembre 2022. La résolution a également exprimé la profonde préoccupation de l'ONU face à la propagation sans précédent de la pauvreté, l'expansion de la production et du trafic de drogue, la violation généralisée des droits des femmes et des tribus, la multiplication des attentats suicides, la multiplication des exécutions sur le terrain et des exécutions sans procès⁹⁹. Selon les critères des ODD et des droits humains, le développement durable n'est pas possible dans cette situation¹⁰⁰.

b) *Terrorisme et développement*

Les Talibans ont toujours participé à des opérations terroristes, tant pendant la première période de leur pouvoir (1996-2001) qu'après. On estime que cette guerre de 20 ans aurait coûté la vie à minimum 47 245 civils, en plus des plus de 66 000 militaires et policiers nationaux afghans, 51 191 talibans et autres

97. « Le chef des talibans a ordonné aux juges de mettre en œuvre des “représailles” » (trad. du dari), *BBC News* (en persan), 14 novembre 2022, lien : <https://www.bbc.com/persian/articles/cprej1z3p99o> (consulté le 17 avril 2024).

98. Amnesty International et la Commission Internationale des Juristes, “The Taliban war on women” (rapport), *Amnesty international*, 26 mai 2023, lien : https://www.amnesty.org.au/wp-content/uploads/2023/05/Taliban-War-on-Women_ICJ-AI-Afghanistan-Report.pdf (lien mort).

99. Assemblée générale des Nations Unies (AG-ONU), Résolution A/RES/77/10 sur « la situation en Afghanistan », adoptée par l'Assemblée générale, *Nations Unies* (site internet), 14 novembre 2022, 9 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n22/687/17/pdf/n2268717.pdf?token=dTAPBaaEs5rM6xINiA&cf=true> (consulté le 17 avril 2024).

100. UNICEF, “UNICEF Afghanistan Humanitarian Situation Report No. 4: April 2023” (rapport), UN Children's fund, *Reliefweb.int* (site internet), 1 juin 2023, lien : <https://reliefweb.int/report/afghanistan/unicef-afghanistan-humanitarian-situation-report-no-4-april-2023> (consulté le 17 avril 2024) ; *Op. Cit.*, « Situation des droits de l'homme en Afghanistan », Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Richard Bennett, Résolution A/HCR/52/84...

combattants, 72 journalistes, 444 travailleurs humanitaires et 3 846 sous-traitants américains¹⁰¹. En 2021, ils ont annoncé avoir rompu leurs liens avec le terrorisme international ; cependant, rien qu'en 2022 plusieurs attaques ont eu lieu contre l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et l'Iran depuis les frontières afghanes, et le Premier ministre du Pakistan a déclaré à l'Assemblée générale des Nations Unies que l'Afghanistan est devenu un lieu d'exportation de terroristes vers le Pakistan¹⁰². L'assassinat du chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, dans la maison d'hôtes du Ministre de l'Intérieur des Talibans, en août 2022, est la raison évidente de la montée du terrorisme international en Afghanistan¹⁰³. D'autres groupes terroristes étrangers sont également très actifs en Afghanistan, notamment l'État islamique, qui a commis des dizaines d'attentats-suicides ces dernières années. L'une des attaques les plus meurtrières de l'État islamique a eu lieu le 30 septembre 2022 au centre éducatif Kaj à Kaboul contre des citoyens Hazaras, et plus de 55 écolières ont été tuées¹⁰⁴.

En raison de l'assassinat de citoyens en l'absence de toute forme de loi et de responsabilité, la sécurité de la vie des gens n'est pas assurée. En conséquence de l'expansion du terrorisme d'un groupe à un gouvernement, le développement durable est impossible.

c) La sombre opinion exprimée par le Manifeste des Talibans, notamment en matière de Développement durable

En 2022, le Président de la Cour suprême des Talibans, Abdul Hakim Haqqani, a publié un livre intitulé *Al-Emara-e-Islamia va Nidamha* (L'Émirat islamique et son

101. Amnesty international, "The Fate of Thousands Hanging in the Balance. Afghanistan's fall into the Hands of the Taliban", *Amnesty international* (site internet), octobre 2021, 32 p., lien : <https://www.amnesty.org/es/wp-content/uploads/2021/12/ASA1147272021ENGLISH.pdf> (consulté le 17 avril 2024).

102. "Adress by His Excellency Mr. Muhammad Shebaz Sharif, Prime Minster of the Islamic Republic of Pakistan", Débat general de la 77^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU, New York, Nations Unies (Mission permanente du Pakistan auprès des Nations Unies), *gadebate.un.org* (site internet), 23 septembre 2022, 10 p., lien : https://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/77/pk_en.pdf (consulté le 17 avril 2024).

103. Plummer Robert, Murphy Matt, "Ayman al-Zawahiri: Al-Qaeda leader killed in US drone strike", *BBC News* (site internet), 2 août 2022, lien : <https://www.bbc.com/news/world-asia-62387167> (consulté le 17 avril 2024).

104. "Security Council Press statement on attack against educational centre in Kabul", *United Nations Assistance Mission in Afghanistan* (UNAMA, site internet), 30 septembre 2022, lien : <https://unama.unmissions.org/security-council-press-statement-attack-against-educational-centre-kabul> (consulté le 17 avril 2024).

système) ; le livre a été présenté comme le manifeste gouvernemental des Talibans après l'abolition de la Constitution et de toutes les lois en vigueur dans le pays. Le chef des Talibans l'a également signé en guise de confirmation. Ce livre présente le point de vue des talibans sur les relations de pouvoir et le développement durable, comme suit :

- La souveraineté appartient à Dieu et les Talibans sont les représentants de Dieu et l'appliquent. Le peuple n'a pas le droit d'exiger du gouvernement Taliban ; mais ils n'ont qu'à obéir. La pauvreté, la faim, le chômage, etc. viennent de Dieu et le gouvernement Taliban n'a aucune responsabilité dans ces cas¹⁰⁵.
- La démocratie, les élections et les droits humains sont illégitimes et anti-Islam. Toutes les lois de l'Afghanistan, y compris la Constitution, sont invalides parce qu'elles ont été rédigées sans conformité avec la Charia et la récitation Talibane. Seuls les adeptes d'une religion islamique Hanafi devraient administrer le pouvoir politique et le Gouvernement. Les non-musulmans et les musulmans non-Hanafis, comme les chiites, n'ont aucun droit de travailler ou d'accéder au Gouvernement et aux fonctions publiques, judiciaires, exécutives, etc. Même les droits familiaux des chiites, qui étaient indépendants dans le système républicain, furent interdits¹⁰⁶.
- Le système éducatif actuel, basé sur le modèle des non-musulmans, devrait être interdit en Afghanistan et même dans d'autres pays islamiques. Toutes les écoles devraient être fermées, même pour les garçons, car elles corrompent leurs mœurs. Ils ne devraient étudier que les sciences religieuses. Les programmes des universités doivent également changer¹⁰⁷.
- Les femmes n'ont pas le droit de travailler, d'éduquer ou d'avoir une quelconque présence dans la société puisque leur intellect est incomplet et qu'elles sont mal utilisées par Satan/le Diable.
- Tous les non-musulmans sont des ennemis. Même après le retrait d'Afghanistan, les Talibans doivent poursuivre la guerre sainte contre eux¹⁰⁸.

Il est clair que les ODD n'ont aucune place dans le document écrit le plus important du gouvernement Taliban.

105. *Op. Cit.* Ishaqzai Abdul Hakim, *Al-Imarat al-Islamiat wa-Manzumatuha (The Islamic Emirate and its System)* ...

106. *Ibidem.*

107. *Ibid.*

108. *Ibid.*

d) Mécanisme de relance du Développement durable en Afghanistan

L'abandon de la mise en œuvre des ODD en Afghanistan a des raisons internes et externes. Au moment d'écrire ces lignes, le pays est l'otage d'un groupe terroriste qui reçoit chaque semaine au moins 40 millions de dollars de la communauté internationale au nom de l'aide humanitaire¹⁰⁹. Le régime des Talibans constitue une grande injustice envers le peuple afghan et un danger majeur pour la sécurité mondiale, comme le montre le compte-rendu de la réunion n° 9277 du Conseil de sécurité de l'ONU, du 8 mars 2023¹¹⁰. La lutte en Afghanistan n'est pas seulement une question interne. Surtout, les Nations Unies, et particulièrement les États-Unis, qui ont signé l'Accord du Qatar avec les Talibans, en sont particulièrement responsables¹¹¹. Le retrait d'Afghanistan des États-Unis ne réduit pas la responsabilité du terrorisme sur le sort des afghans. Bien que les États-Unis aient signé un accord de coopération stratégique avec le Gouvernement afghan, le 2 mai 2012, et qu'ils se soient engagés à soutenir le pays contre ses ennemis, les États-Unis ont signé l'accord de Doha avec le groupe terroriste Taliban le 29 février 2020. Cet accord a forcé le Gouvernement afghan à libérer plus de 5 000 terroristes des prisons. Premièrement, il s'agit d'une violation flagrante de l'article 2 de la Charte des Nations Unies, car aucun pays n'a le droit de conclure un accord avec les opposants armés d'un gouvernement légitime ou de prendre une décision concernant le système politique existant. Deuxièmement, il s'agit en pratique d'une violation des accords stratégiques et de sécurité entre les gouvernements afghan et américain, qui étaient contraignants selon la Convention de 1969 relative au Droit des Traités et devaient être mis en œuvre de bonne foi. Le troisième est la violation de la règle internationale d'interdiction de l'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays (article 41, projet d'articles relatifs à la Responsabilité de l'État pour faits internationalement illicites, 2001)¹¹².

109. Huaxia, "Afghanistan receives 40 mln USD in cash humanitarian Aid", *XinhuaNet* (site internet *English.news.cn*), 1^{er} août 2022, lien : <https://english.news.cn/20220801/6df26b5d0385470cbe4485ab7325f985/c.html> (consulté le 17 avril 2024).

110. "Security Council Emphasizes That Punitive Restrictions on Women's Rights, Escalating Hunger, Insecurity Taking Devastating Toll in Afghanistan", SC/15222, 9277th meeting, Meetings Coverage and Press Releases, New York, *United Nations* (site internet), 8 mars 2023, lien : <https://press.un.org/en/2023/sc15222.doc.htm> (consulté le 17 avril 2024).

111. "Agreement Between the United States of America and Afghanistan", Kaboul, *US Department of State* (site internet), 2 mai 2012, 38 p., lien : <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/02/12-704-Afghanistan-Relations.pdf> (consulté le 17 avril 2024).

112. International Law Commission, "Responsability of States for Internationally Wrongful Acts", *United Nations* (site internet), 2001, texte reproduit dans la Résolution 56/83 de l'Assemblée générale de l'ONU (AG-ONU), 12 décembre 2001 et corrigée par le document A/56/49(Vol. I)/Corr.4.,

La communauté internationale n'a pas encore reconnu le Gouvernement Taliban comme régime légitime. Il demeure un groupe terroriste, d'après les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, toujours en vigueur, telles que la Résolution 1267 (1999). Selon son paragraphe 4, les Talibans ont été sanctionnés et toute forme de financement a été interdite¹¹³. La Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité met l'accent sur la répression du terrorisme et demande aux États membres de l'ONU de bloquer immédiatement toutes voies menant à l'aide financière, ou au soutien du terrorisme et aux trafics qui y sont liés¹¹⁴. La Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité a imposé au régime Taliban des sanctions militaires, diplomatiques et liées au trafic à destination de l'étranger. Sans aucun doute, tous les membres de la communauté internationale, y compris les États-Unis, sont tenus de mettre en œuvre les dispositions et le contenu de ces résolutions, et tout accord contraire à ces résolutions est considéré comme invalide et constitue une violation de celles-ci¹¹⁵.

L'accord entre les États-Unis et les Talibans a détruit l'espoir de paix, de droits humains et de liberté en Afghanistan. En effet, l'Agence américaine d'inspection (SIGAR) a répertorié la non-participation du gouvernement afghan au traité avec les Talibans comme l'un des facteurs de la chute du régime républicain¹¹⁶. Dans son dernier rapport du 1er juin 2023, le Conseil de sécurité de l'ONU a admis que les Talibans n'avaient pas changé depuis ceux qui occupaient l'Afghanistan en 1996. Ils pratiquent un racisme ethnique, religieux, sexiste, et ont formé un gouvernement entièrement Pachtoune qui ne respecte pas la sécurité, la liberté et les droits fondamentaux de qui que ce soit¹¹⁷.

lien : https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/english/draft_articles/9_6_2001.pdf (consulté le 17 avril 2024).

113. ONU, Résolution 1267 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CS-ONU) sur « La situation en Afghanistan », S/RES/1267 (4051^e réunion), 15 octobre 1999, lien : <http://unscr.com/en/resolutions/1267> (consulté le 17 avril 2024).

114. Voir : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/557/43/PDF/N0155743.pdf?OpenElement> (lien mort)

115. Voir : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/806/62/PDF/N0080662.pdf?OpenElement> (lien mort)

116. *Op. Cit.* Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), *Why the Afghan Government Collapsed...*

117. *Op. Cit.*, « Lettre datée du 23 mai 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) », Résolution S/2023/370...

Dans la situation actuelle, il est nécessaire que les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et les autres pays impliqués dans la question de l'Afghanistan agissent politiquement conformément à leur responsabilité historique, afin d'amener les Talibans à accepter la souveraineté du peuple, de former un gouvernement national, de respecter les droits humains et changer le système centralisé d'administration. Si une telle mesure n'est pas prise dans un avenir proche, le risque d'un désastre humain en Afghanistan et d'attentats bien plus meurtriers que ceux du 11 septembre 2001 à New York dans d'autres parties du monde sera concret et prévisible, comme le reconnaît le FBI américain¹¹⁸.

Dans l'ensemble, la relance du processus de Développement durable en Afghanistan n'est possible que grâce à la mise en place d'un gouvernement légitime et responsable.

III - Remarques finales et conclusion

Les OMD et les ODD de l'ONU furent adoptés par les Nations Unies pour garantir une meilleure vie humaine et la protection des ressources mondiales au XXI^e siècle. L'Afghanistan a commencé la mise en œuvre de ses OMD et ODD nationaux plus tard que les autres pays. L'insécurité, la destruction des structures due à la guerre, la corruption administrative, la discrimination et le manque de volonté politique de développement figuraient parmi les principaux obstacles. Après août 2021, l'occupation de l'Afghanistan par les Talibans a conduit à l'abandon de tous les efforts législatifs liés à l'atteinte des ODD. L'Afghanistan a désormais perdu sa perspective de Développement durable. Si des efforts mondiaux ne sont pas déployés pour amener les Talibans à accepter un système de gouvernement national légitime, une crise humaine se produira pour 41 millions d'afghans, ainsi qu'une exportation du terrorisme vers le monde entier. En raison de l'accord du Qatar avec les Talibans, les États-Unis ont la responsabilité principale de contribuer au rétablissement d'une situation normale. La solution pour atteindre les ODD en Afghanistan est de créer un gouvernement national responsable. Les Nations Unies, en coopération avec leurs alliés internationaux et régionaux, peuvent concevoir et mettre en œuvre un mécanisme pour aider les afghans à former un gouvernement légitime, et forcer le groupe au pouvoir à accepter la volonté nationale. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de relancer les objectifs de Développement durable de l'ONU en Afghanistan. ■

118. Beitsch Rebecca, "FBI, DHS leaders warn of 'substantial' risk of targeted violence", *The Hill* (site internet), 15 novembre 2022, lien : <https://thehill.com/policy/national-security/3736668-fbi-dhs-leaders-warn-of-substantial-risks-of-targeted-violence/> (consulté le 17 avril 2024).

Éléments bibliographiques

- Accord de Bonn définissant les arrangements provisoires applicables en Afghanistan en attendant le rétablissement d'institutions étatiques permanentes, *Conseil de sécurité des Nations Unies*, S/2001/1154, Bonn (Allemagne), ONU, lien : <https://peacemaker.un.org/afghanistan-bonnagreement2001> (consulté le 3 avril 2024).
- Adamec Ludwig W., *Historical Dictionary of Afghanistan*, Washington, Scarecrow Press, 2003, pp. 7-26 (616 p.).
- “Adress by His Excellency Mr. Muhammad Shebaz Sharif, Prime Minster of the Islamic Republic of Pakistan”, Débat général de la 77^e session de l'Assemblée Générale de l'ONU, New York, Nations Unies (Mission permanente du Pakistan auprès des Nations Unies), *gadebate.un.org* (site internet), 23 septembre 2022, 10 p., lien : https://gadebate.un.org/sites/default/files/gastatements/77/pk_en.pdf (consulté le 17 avril 2024).
- “Afghanistan: Food insecurity and malnutrition threaten ‘an entire generation’”, *UN News* (Global perspective Human stories), 15 mars 2022, lien : <https://news.un.org/en/story/2022/03/1113982> (consulté le 17 avril 2024).
- “Afghanistan : Rival ‘presidents’ hold two inaugurations”, *BBC News*, 9 mars 2020, lien : <https://www.bbc.com/news/51796780> (consulté le 11 avril 2024).
- “Agreement Between the United States of America and Afghanistan”, Kaboul, *US Department of State* (site internet), 2 mai 2012, 38 p., lien : <https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/02/12-704-Afghanistan-Relations.pdf> (consulté le 17 avril 2024).
- Amnesty International, Commission Internationale des Juristes, “The Taliban war on Women” (rapport), *Amnesty international*, 26 mai 2023, lien : https://www.amnesty.org.au/wp-content/uploads/2023/05/Taliban-War-on-Women_ICJ-AI-Afghanistan-Report.pdf (lien mort).
- Amnesty international, “The Fate of Thousands Hanging in the Balance. Afghanistan’s fall into the Hands of the Taliban”, *Amnesty international* (site internet), octobre 2021, 32 p., lien : <https://www.amnesty.org/es/wp-content/uploads/2021/12/ASA1147272021ENGLISH.pdf> (consulté le 17 avril 2024).
- Assemblée générale des Nations Unies (AG-ONU), Résolution A/RES/77/10 sur « la situation en Afghanistan », adoptée par l'Assemblée générale, *Nations Unies* (site internet), 14 novembre 2022, 9 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n22/687/17/pdf/n2268717.pdf?token=dTAPBaaEs5rM6xINiA&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).
- Bak Mathias, Kukutschka Martinez B., “Corruption in Afghanistan and the role of development assistance”, *Transparency International*, 2019, 24 p., lien : <https://www.jstor.org/stable/pdf/resrep20486.pdf> (consulté le 11 avril 2024).
- Barrett P., *The fiscal cost of conflict: Evidence from Afghanistan 2005-2016*, Fonds Monétaire International, 2018, lien : <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/001/2018/204/article-A001-en.xml> (consulté le 11 avril 2024).
- Beitsch Rebecca, “FBI, DHS leaders warn of ‘substantial’ risk of targeted violence”, *The Hill* (site internet), 15 novembre 2022, lien : <https://thehill.com/policy/national-security/3736668-fbi-dhs-leaders-warn-of-substantial-risks-of-targeted-violence/> (consulté le 17 avril 2024).

- Brimnejad V., Sadr al-Ashrafi M., “Modelling sustainability in water resources using multi-criteria decision-making techniques”, *Agricultural Sciences*, 11(4), 2005, pp. 1-18., lien : <https://sid.ir/paper/8004/fa> (consulté le 3 avril 2024).
- Brundtland, G. H., “Our common future – Call for action”, *Environmental Conservation*, Cambridge, Cambridge University Press, Vol. 14, Iss. 4, Hiver 1987, pp. 291-294, lien : <https://www.cambridge.org/core/journals/environmental-conservation/article/abs/our-common-futurecall-for-action/65808D6676E07552EF891DF31C3DF7A1> (consulté le 2 avril 2024).
- Bureau du Second Vice-Président de la République Islamique d’Afghanistan & Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), *Analysis and evaluation of the implementation of the national program of justice and judicial reforms in the justice and judicial institutions of Afghanistan*, Kaboul, OSVP, 2020.
- Callen M., Long J. D., “Institutional corruption and election fraud: Evidence from a field experiment in Afghanistan”, dans *American Economic Review*, 105(1), 2015, pp. 354-81.
- Chandra Vishal, *The Unfinished War in Afghanistan 2001-2014*, Institute for Defence Studies & Analyses (IDSA), New Delhi, Pentagon Press, 2015, lien : https://idsa.in/system/files/book/book_warinafghanistan.pdf (consulté le 11 avril 2024)
- Coll Steven, *Directorate S the CIA and America's Secret Wars in Afghanistan and Pakistan*, New York, Penguin press, Chap. 7, 2018.
- “Consolidated United Nations Security Council Sanctions List”, *Nations Unies* (site internet), 2 octobre 2015, lien : <https://www.un.org/french/sc/committees/consolidated.htm> (consulté le 17 avril 2024).
- Coyne C. J., Blanco A. R. H., Burns S., “The war on drugs in Afghanistan: another failed experiment with interdiction”, dans *The Independent Review*, 21 (1), 2016, pp. 95-119.
- Danish S., *Constitutional Rights of Afghanistan*, Kaboul, Ebne-Sina University press, 2011, p. 397.
- Déclaration au sujet de la Conférence des Nations Unies sur l’Environnement et le Développement, Conférence N° A/CONF.151/26/Rev. 1 (Vol. I), Rio de Janeiro (Brésil), ONU, 3-14 juin 1992, lien : <https://www.un.org/french/events/rio92/aconf15126vol1f.htm> (consulté le 3 avril 2024).
- Deledda Antonella, “Afghanistan – The End of the Bonn Process”, dans *Transition Studies Review*, Vol. 13, iss. 1, pp. 155-171, mai 2006, lien : <https://doi.org/10.1007/s11300-006-0097-9> (consulté le 3 avril 2024).
- Ebbesson Jonas, Hey Ellen, (Dirs.), *The Cambridge Handbook of the Sustainable Development Goals and International Law*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, septembre 2022, lien : <https://www.cambridge.org/core/books/cambridge-handbook-of-the-sustainable-development-goals-and-international-law/CD0972B8C06AF25851B3C772CC68FF0C> (consulté le 3 avril 2024).
- “Establishment of the ‘Supreme Council for Rule of Law and Fighting against Administrative Corruption’”, *Etilaatroz daily* (site internet), 21 août 2016, lien : <https://www.etilaatroz.com/40807/> (consulté le 11 avril 2024).

- Farhang Mohammad Awad, « Les habitants de 17 villages de Daikundi et Ghor ont été contraints de déménager » (trad. du dari), *Hasht-e-Subh* (8am.media, site internet), 9 novembre 2022, lien : <https://8am.media/residents-of-17-villages-in-daikundi-and-ghor-have-been-forced-to-move/> (consulté le 17 avril 2024).
- Glatzer B., “Is Afghanistan on the brink of ethnic and tribal disintegration?” Dans *Fundamentalism reborn*, 1998, pp. 167-181.
- “General Assembly resolution 58/4 of 31 October 2003. United Nations Convention against Corruption”, dans Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *United Nations Convention against Corruption*, Vienne, UNODC, 2004, p. 8 (65 p.), lien : https://www.unodc.org/documents/brussels/UN_Convention_Against_Corruption.pdf (consulté le 11 avril 2024).
- Goyal Divya, “Another batch of 21 rescued Afghan Sikhs, Hindus lands in Delhi”, *The Indian Express* (site internet), 15 juillet 2024, lien : <https://indianexpress.com/article/india/afghan-sikhs-hindus-land-in-delhi-from-kabul-8028232/> (consulté le 17 avril 2024).
- “Hardlines get key posts in new Taliban government”, *BBC* (site internet), 7 septembre 2021, lien : <https://www.bbc.com/news/world-asia-58479750> (consulté le 17 avril 2024).
- Harris Jonathan M., “Basic principles of sustainable development”, Working paper 00-04, dans *Global Development and Environment Institute (G-DAE) working papers*, Medford (Massachusetts), Tufts University, Juin 2000, pp. 21-41, lien : <https://sites.tufts.edu/gdae/files/2019/10/00-04Harris-BasicPrinciplesSD.pdf> (consulté le 3 avril 2024).
- Howe P., “The triple nexus: A potential approach to supporting the achievement of the Sustainable Development Goals?”, dans *World Development*, 124, 104629, 2019.
- Huaxia, “Afghanistan receives 40 mln USD in cash humanitarian aid”, *XinhuaNet* (site internet *English.news.cn*), 1 août 2022, lien : <https://english.news.cn/20220801/6df26b5d0385470cb e4485ab7325f985/c.html> (consulté le 17 avril 2024).
- Huguely S., “The Enlightenment Movement”, dans *Radicle: Reed Anthropology Review*, 4(1), 2019.
- “Indicators for Monitoring the Millennium Development Goals. Définitions. Rationale. Concepts and Sources”, *UN Development Group*, P. III, New York, ONU, octobre 2003, lien : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Indicators_for_Monitoring_the_MDGs.pdf (consulté le 3 avril 2024).
- Institute for Economics & Peace, *Global Terrorism Index 2019* (measuring the impact of terrorism), 2019.
- International Law Commission, “Responsability of States for Internationally Wrongful Acts”, *United Nations* (site internet), 2001, texte reproduit dans la Résolution 56/83 de l'Assemblée générale de l'ONU (AG-ONU), 12 décembre 2001 et corrigée par le document A/56/49(Vol. I)/Corr.4., lien : https://legal.un.org/ilc/texts/instruments/english/draft_articles/9_6_2001.pdf (consulté le 17 avril 2024).
- Ishaqzai Abdul Hakim, *Al-Imarat al-Islamiat wa-Manzumatuha (The Islamic Emirate and its System)*, Kaboul, Darul Uloom al-Sharia, avril 2022, 312 p.
- Jones Nathalie, O'Brien Mark, Ryan Thomas, « Representation of future generations in United Kingdom policy-making », *Futures*, 102, février 2018, pp. 153-163, lien : <https://>

- www.researchgate.net/publication/322878298_Representation_of_Future_Generations_in_United_Kingdom_Policy-Making (consulté le 3 avril 2024).
- Kates Robert W., Parris Thomas M., Leiserowitz Anthony A., “What is Sustainable Development? Goals, Indicators, Values, and Practice”, *Environment: Science and Policy for Sustainable Development*, Vol. 47, N° 3, Avril 2005, pp. 8-21, lien : https://www.hks.harvard.edu/sites/default/files/centers/mrcbg/programs/sustsci/files/whatisSD_env_kates_0504.pdf (consulté le 2 avril 2024).
 - « Le chef des Talibans a ordonné aux juges de mettre en œuvre des “représailles” » (trad. du dari), *BBC News* (en persan), 14 novembre 2022, lien : <https://www.bbc.com/persian/articles/cprej1z3p99o> (consulté le 17 avril 2024).
 - « Lettre datée du 23 mai 2023, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) », Résolution S/2023/370 du Conseil de Sécurité de l'ONU (CS-ONU), 1^{er} juin 2023, 30 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/125/37/pdf/n2312537.pdf?token=ghC5niSOi3snH2sWVi&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).
 - Lombardi C. B., March A. F., “Afghan Taliban Views on Legitimate Islamic Governance”, 2022, lien : https://www.usip.org/sites/default/files/2022-09/pw_182-afghan_taliban_views_on_legitimate_islamic_governance.pdf (consulté le 11 avril 2024).
 - Lutz Jamie, Kurtzer Jacob, “What the Taliban Takeover Means for Food Security in Afghanistan”, *CSIS* (site internet), 27 septembre 2021, lien : <https://www.csis.org/analysis/what-taliban-takeover-means-food-security-afghanistan> (consulté le 17 avril 2024).
 - Ministère de la Justice de l'Afghanistan, “Personal Status Law for Shia of Afghanistan”, article 2, Approuvé le 25 avril 2009.
 - Ministère de l'Économie de la République Islamique d'Afghanistan, *Report on SDGs implementation*, 2016, lien : <https://moec.gov.af/sites/default/files/2020-02/SDGs%20Report%20Final%20May%202016.pdf> (lien mort).
 - Ministère de l'Économie de la République Islamique d'Afghanistan, *Report on SDGs Implementation* (rapport), 2020, lien : <https://moec.gov.af/sites/default/files/2020-02/SDGs%20Report%20Final%20May%202016.pdf> (lien mort).
 - Mohammadi S. M., Shakoui H., “Assessing the social sustainability of Qom city development”, *Geographical researches*, 43(0), 2002, p. 31, lien : <https://rb.gy/ljfdx> (consulté le 3 avril 2024).
 - “Most wanted”, *FBI* (site internet), lien : <https://www.fbi.gov/wanted/terrorism/sirajuddin-haqqani>
 - Najafizada, S. A. M., “Policy research institutions and the health SDGs: building momentum in South Asia – country report, Afghanistan”, *Afghanistan Research and Evaluation Unit (AREU)*, Kaboul, IDRC-CRDI (Centre de recherche pour le développement international), août 2017, lien : <https://areu.org.af/publication/1812/> (consulté le 3 avril 2024).
 - NSIA, *Estimated Population of Afghanistan, 2020-21*, lien : <http://nsia.gov.af:8080/wp-content/uploads/2020/06/Estimated-Population1399.pdf> (consulté le 11 avril 2024).
 - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Afghanistan Opium Survey 2020. Cultivation and Production – Executive Summary*, UNODC Research & NSIA, 4 mai 2021, lien : <https://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/>

- Afghanistan/20210503_Executive_summary_Opium_Survey_2020_SMALL.pdf (consulté le 11 avril 2024).
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), “Afghanistan opium cultivation in 2022 up by 32 per cent : UNODC survey” (communiqué de presse), Vienne, 1^{er} novembre 2022, lien : https://www.unodc.org/unodc/en/press/releases/2022/November/afghanistan-opium-cultivation-in-2022-up-by-32-per-cent_-unodc-survey.html?fbclid=IwAR1XRcMHfsbMEpC18gn0J1uuaHIfV87iG22PHFhOYznn8AVAYCNW-Vh7vOw (consulté le 17 avril 2024).
 - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), *Corruption in Afghanistan. Bribery as reported by the victims* (rapport), janvier 2010, lien : <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Afghanistan/Afghanistan-corruption-survey2010-Eng.pdf> (consulté le 11 avril 2024).
 - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), Rapport officiel, 2013 lien : https://www.unodc.org/documents/congress//background-information/Corruption/Corruption_in_Afghanistan_2013.pdf (consulté le 11 avril 2024).
 - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), Rapport du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan, 22 juin 2021, lien : <https://www.unodc.org/unodc/en/speeches/2021/unsco-afghanistan-180621.html> (consulté le 11 avril 2024).
 - ONU, Résolution 1267 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CS-ONU) sur « La situation en Afghanistan », S/RES/1267 (4051^e réunion), 15 octobre 1999, lien : <http://unscr.com/en/resolutions/1267> (consulté le 17 avril 2024).
 - Organisation Mondiale de la Santé (OMS), *Health in 2015 : from MDGs, Millennium Development Goals to SDGs, Sustainable Development Goals*, Genève (Suisse), WHO Press, 204 p., lien : <https://www.who.int/data/gho/publications/mdgs-sdgs> (consulté le 3 avril 2024).
 - OXFAM, *Afghanistan : Developments and Humanitarian Priorities*, janvier 2008, 23 p., lien : https://www.oxfam.de/system/files/20080130_afghanistanddevelopment_201kb.pdf (consulté le 3 avril 2024).
 - Peace Training and Research Organization (PTRO), lien : <http://www.ptro.org.af/new1/> (consulté le 12 mars 2012).
 - Plummer Robert, Murphy Matt, “Ayman al-Zawahiri: Al-Qaeda leader killed in US drone strike”, *BBC News* (site internet), 2 août 2022, lien : <https://www.bbc.com/news/world-asia-62387167> (consulté le 17 avril 2024).
 - Qadam Shah Mohammad, “Centralization Is at the Core of Afghanistan’s Problems”, *The Diplomat*, 2021, lien : <https://thediplomat.com/2021/08/centralization-is-at-the-core-of-afghanistans-problems/> (consulté le 17 avril 2024).
 - Rahmany G. M., “The Culture of Corruption in Afghanistan”, *Su Gyaan (Management Journal of Siva Institute of Management)*, Vol. 11(2), Juillet-Décembre 2019, lien : [https://sugyaan.org/sugyaan-archives/Vol-11\(2\)_Jul-Dec-2019/XI-2-2nd%20Article.pdf](https://sugyaan.org/sugyaan-archives/Vol-11(2)_Jul-Dec-2019/XI-2-2nd%20Article.pdf) (lien mort).
 - République islamique d’Afghanistan, *Constitution de l’Afghanistan*, 3 janvier 2004, lien : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/af2004.htm> (consulté le 11 avril 2024).
 - République islamique d’Afghanistan, *Vision 2020 – Afghanistan Millennium Development Goals Country Report 2005*, Programme de Développement des Nations Unies (UNDP), 2005,

- 180 p., lien : https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Afghanistan_MDGReport_2005.pdf (consulté 3 avril 2024).
- Résolution 1378 du *Conseil de Sécurité des Nations Unies* (CS-ONU) adoptée lors de sa 4415^e réunion, New York, ONU, 2001, lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n01/638/58/pdf/n0163858.pdf?token=6vM5jcK35LTL3N11VU&fe=true> (consulté le 3 avril 2024).
 - Résolution 55/2 de l'*Assemblée générale des Nations Unies*, Déclaration des Nations Unies pour le Millénaire, A/55/L.2, New York, ONU, 18 septembre 2000, lien : <https://www.un.org/french/millenaire/ares552f.htm#:~:text=Nous%20estimons%20que%20certaines%20valeurs,%20oppression%20ou%20l'injustice> (consulté le 3 avril 2024).
 - Résolution 1383 du *Conseil de Sécurité des Nations Unies* (CS-ONU) adoptée lors de sa 4434^e réunion, New York, ONU, 6 décembre 2001, lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n01/681/10/pdf/n0168110.pdf?token=m94sk3pcJrVHEj0jo3&fe=true> (consulté le 3 avril 2024).
 - Roustai Emad, « Ghani : 50 % des revenus de l'Afghanistan sont volés », *Voice of America* (site internet), mars 2021, lien : <https://www.darivoo.com/a/president-ghani-concern-about-corruption-in-Afghanistan/5831289.html>
 - Rubin Barnett R., *Afghanistan: What everyone Needs to Know*, Oxford (UK), Oxford University Press, 2020, 354 p.
 - Rubin Barnett R., « Crafting a constitution for Afghanistan », dans *Journal of Democracy*, 15(3), 2004, pp. 5-19.
 - « Security Council Emphasizes That Punitive Restrictions on Women's Rights, Escalating Hunger, Insecurity Taking Devastating Toll in Afghanistan », SC/15222, 9277th meeting, Meetings Coverage and Press Releases, New York, *United Nations* (site internet), 8 mars 2023, lien : <https://press.un.org/en/2023/sc15222.doc.htm> (consulté le 17 avril 2024).
 - « Security Council Press statement on attack against educational centre in Kabul », *United Nations Assistance Mission in Afghanistan* (UNAMA, site internet), 30 septembre 2022, lien : <https://unama.unmissions.org/security-council-press-statement-attack-against-educational-centre-kabul> (consulté le 17 avril 2024).
 - Seers D., « The meaning of development », dans *Development theory*, Londres, Routledge, 2010, pp. 9-30.
 - « Senior Taliban figure arrives in Kabul after decades in U.S. detention », *Reuters*, 19 septembre 2022, lien : <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/senior-taliban-figure-arrives-kabul-after-decades-us-detention-spokesperson-2022-09-19/> (consulté le 17 avril 2024).
 - « Situation des droits de l'homme en Afghanistan », Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Résolution A/HCR/51/6 du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (CDH-ONU), Assemblée générale des Nations Unies (AG-ONU), 9 septembre 2022, 22 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g22/483/44/pdf/g2248344.pdf?token=axpKnqDSNia8pm6aux&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).
 - « Situation des droits de l'homme en Afghanistan », Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan, Richard Bennett, Résolution A/HCR/52/84

- du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies (CDH-ONU), Assemblée générale des Nations Unies (AG-ONU), 9 février 2023, 22 p., lien : <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g23/009/93/pdf/g2300993.pdf?token=dB3w8NAeMCnCPr0ge&fe=true> (consulté le 17 avril 2024).
- Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction (SIGAR), “Why the Afghan Government Collapsed?”, 2022, lien : <https://www.sigar.mil/pdf/evaluations/SIGAR-23-05-IP.pdf> (consulté le 12 avril 2024).
 - “Targets and National Indicators”, Afghanistan Sustainable Development Goals, 2018, lien : https://ku.edu.af/sites/default/files/2020-12/National%20Document%2013%20January%202020_compressed_0.pdf (consulté le 11 avril 2024).
 - The Asia Foundation, *Afghanistan in 2004: A Survey of the Afghan People*, Bureau de Kaboul, 2004.
 - Their Alex, “The Nature of the Afghan State: Centralization vs. Decentralization”, dans *Afghan Peace Process Issues Paper*, United States Institute of Peace (USIP), Novembre 2020, 8 p., lien : https://www.usip.org/sites/default/files/Afghanistan-Peace-Process_Nature-of-the-Afghan-State_Centralization-vs-Decentralization.pdf (consulté le 11 avril 2024).
 - “The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security”, 76^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, New York, 15 Juin 2022, lien : https://unama.unmissions.org/sites/default/files/sg_report_on_afghanistan_june_2021.pdf (consulté le 2 avril 2024).
 - “Transforming our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development” (Résolution 70/1), Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies (AG-ONU), A/RES/70/L.1, New York, ONU, 17 septembre 2015, lien : https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/generalassembly/docs/globalcompact/A_RES_70_1_E.pdf (consulté le 3 avril 2024).
 - Transparency international, “Corruption Perceptions Index” (2021), *Transparency international* (site internet), 2021, lien : <https://www.transparency.org/en/cpi/2021> (consulté le 11 avril 2024).
 - Transparency international, *Report on sustainable development Goals and the fighting against corruption*, Transparency international, 2017, lien : https://www.transparency.org/files/content/publication/Dari_translation_-_Policy_SDGs_and_Fighting_Corruption.pdf (consulté le 11 avril 2024).
 - UNICEF, “UNICEF Afghanistan Humanitarian Situation Report No. 4: April 2023” (rapport), UN Children's fund, *Reliefweb.int* (site internet), 1 juin 2023, lien : <https://reliefweb.int/report/afghanistan/unicef-afghanistan-humanitarian-situation-report-no-4-april-2023> (consulté le 17 avril 2024).
 - « Vision 2020 », Rapport sur les objectifs afghans de Développement pour le Millénaire, République Islamique d'Afghanistan, XXIII, 2005.
 - Waldman M., “Falling Short: Aid Effectiveness in Afghanistan”, Agency Coordinating Body for Afghan Relief (ACBAR), Kaboul, Mars, 2008, lien : https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/ACBAR_aid_effectiveness_paper_0803_3.pdf (consulté le 11 avril 2024).
 - “50% of national revenue being embezzled”, *Ariana News*, 2 avril 2021, lien : <https://www.ariananews.af/50-of-national-revenue-being-embezzled-officials/> (consulté le 17 avril 2024).